

**Ecole Nationale
Supérieure des
Bibliothécaires**

**Université
Claude Bernard
Lyon I**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

**DESS Informatique
Documentaire**

Rapport de stage

**Eléments d'analyse du système documentaire de
la Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme
Pour
l'élaboration d'un projet commun
d'informatisation**

Yan XU

sous la direction de C. ROUGEMONT et D. ROUX

Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme

1991

1991
Stages
24

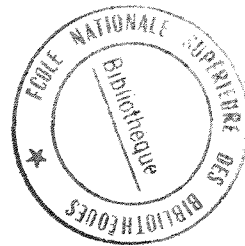
**Ecole Nationale
Supérieure des
Bibliothécaires**

**Université
Claude Bernard
Lyon I**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

**DESS Informatique
Documentaire**

Rapport de stage



**Eléments d'analyse du système documentaire de
la Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme
Pour
l'élaboration d'un projet commun
d'informatisation**

Yan XU

sous la direction de C. ROUGEMONT et D. ROUX

Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme

1991

1991
Stages

**Éléments d'analyse du système documentaire de la Maison Rhône-Alpes
des Sciences de l'Homme pour l'élaboration d'un projet commun
d'informatisation**

**Elements of analysis of the documentary system of the MRASH (Maison
Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme) for the elaboration of the
common computerization project**

-Yan XU-

Stage effectué du 10 Juin au 10 Octobre 1991 sous la direction de Mme. **Claire ROUGEMONT**, responsable du Centre de Documentation et M. **Daniel ROUX**, responsable du service d'Informatique, à la **Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme (MRASH)** - 14, avenue Berthelot, 69363 Lyon cedex 07.

RESUME

Le présent rapport concerne l'analyse du système documentaire de la MRASH pour l'élaboration du projet commun d'informatisation de ses centres de documentation. Après une description détaillée et une analyse de l'existant, l'enjeu du projet commun est dégagé ainsi que les problématiques qu'il implique. Enfin, trois scénarios pour la problématique structurelle et autres propositions pour les problématiques fonctionnelles ont été proposés et comparés.

DESCRIPTEUR

étude de cas; moyen d'information; informatique; informatisation; banque de données; documentation; source documentaire; traitement automatique des données; niveau d'information; information; sciences humaines.

ABSTRACT

This report concerns the analysis of documentary system of the MRASH (Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme) for the elaboration of a common computerization project. After a detailed description and an analysis of the existent, the stake of the common project is redeemed and the problematics that it implicates. Finally, three scenarios for the structural problems and other propositions for the functional problems has been proposed and compared in order that the people might do the best choice.

KEYWORDS

case work; documentation; data bank; automatic data processing; humain science; information means; computerzation; documentary source; information; information level; information processing.

Possibilité de diffusion

Confidentiel

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont encadrée durant ce stage ou qui, de près ou de loin, ont participé à la réalisation de ce rapport, et tout particulièrement:

- Monsieur **Y. LEQUIN**, directeur de la MRASH, pour m'avoir accueillie au sein de la MRASH,
- Madame **C. ROUGEMONT**, responsable du centre de documentation de la MRASH, pour m'avoir présentée dans tous les Centres de documentation des équipes de la MRASH, et m'avoir fourni des informations complètes et avoir revu mon texte,
- Monsieur **D. ROUX**, responsable du service d'informatique de la MRASH, pour m'avoir proposé un sujet enrichissant et encadrée pendant quatre mois, ainsi que pour m'avoir offert une grande assistance et beaucoup de conseils,
- Tous les documentalistes des centres de documentation des équipes, pour m'avoir donné des informations sur leurs centres.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
PARTIE I	
ANALYSE DE L'EXISTANT	5
A - METHODOLOGIE.....	5
1. Définition du cadre d'analyse	5
2. Stratégie de l'analyse de l'existant.....	5
B - PRESENTATION DE L'EXISTANT	7
La MRASH	7
Le Système Documentaire et l'outil informatique	22
C - RESULTAT DE L'ANALYSE DE L'EXISTANT.....	31
1. Points forts de la structure existante.....	31
2. Points faibles de la structure existante.....	33
PARTIE II	
ENJEUX ET PROBLEMATIQUES DU PROJET COMMUN DE DOCUMENTATION.....	35
A - LES ENJEUX DU PROJET COMMUN	35
B - PROBLEMATIQUES.....	35
1. Problématique structurelle.....	35
2. Problématiques fonctionnelles	36
C - CONTRAINTES	37
Sur le plan politique.....	37
Sur le plan organisationnel	38
Sur le plan bibliothéconomique.....	38
Sur le plan technique	38
Sur le plan économique	38
PARTIE III	
SOLUTIONS ENVISAGEABLES.....	39
A - LES SOLUTIONS ENVISAGEABLES POUR LE PROBLEMATIQUE STRUCTURELLE.....	39
1. Scénario I.....	39
2. Scénario II	41
3. Scénario III.....	43
B - LES SOLUTIONS ENVISAGEABLES POUR LES PROBLEMATIQUES FONCTIONNELLES	45
1. Les problèmes de communication	45

2. Le problème du thésaurus.....	45
3. Les problèmes du passif de saisie	45
4. Le choix d'un logiciel GED (Gestion Electronique Documentaire).....	45
Conclusion.....	47
ANNEXES.....	49
Annexe I	
Questionnaire.....	2
Annexe II Chiffres Clés.....	5
Annexe III	
Structure de la base de données.....	7
Annexe IV	
Tableau d'équivalences entre les champs des différentes bases.....	11
Annexe V	
schéma de la succession des écrans du programme de consultation des bases catalographiques	26

INTRODUCTION

La Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme (MRASH) créée en 1988, est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui abrite 15 équipes de recherche en Sciences Humaines et Sociales.

La MRASH, née du désir de collaboration entre différentes équipes, a pour vocation de créer dans la région Rhône-Alpes un centre de recherches interdisciplinaires en Sciences Humaines et Sociales.

Si, en termes de ressources et de moyens matériels, chacune des équipes de la MRASH est autonome, leur collaboration au sein d'un GIP peut l'autoriser à une mise en place facile de "moyens lourds" informatique et documentaire.

A la suite de la création en septembre 1990 d'un service informatique et consécutivement à de premières dotations en crédits pour la mise en place d'une infrastructure informatique, la politique de la MRASH en termes d'équipements en moyens communs informatiques a fixé deux axes privilégiés de développement :

- la création d'une infrastructure de communication grâce au réseau local informatique qui devrait à terme être connecté aux réseaux régional (LUGDUNET) et national de recherche et d'enseignement;
- l'élaboration d'un système documentaire informatique basé sur les nouvelles techniques d'informatique documentaire en particulier les logiciels de Gestion Electronique de Documents.

Notre étude entre dans le cadre de ce second objectif. Elle a pour but d'effectuer, en collaboration avec les services documentaire et informatique, une analyse du système documentaire de la MRASH pour en dégager la spécificité et fixer ses modes d'organisation et de fonctionnement.

Cette étude se décomposera en trois grandes parties :

- Dans la première partie , nous effectuerons une analyse de

l'existant des moyens documentaires et informatiques des centres de documentation de la MRASH et de chacune de ses équipes, ainsi que de leur fonctionnement et leur collaboration . Nous essayerons de même de répertorier l'ensemble des dysfonctionnements et les besoins qui sont exprimés.

- Dans la seconde partie, nous dégagerons des informations recueillies l'enjeu du projet commun d'informatisation du système documentaire ainsi que les problématiques organisationnelles et fonctionnelles propres à sa réalisation.

- Dans la troisième partie, seront proposés différents scénarios pouvant répondre aux contraintes et à la spécificité de ce projet d'informatisation du système documentaire de la MRASH.

Le document final de cette étude doit être en premier lieu un rapport de synthèse détaillé du système documentaire informatique existant. L'analyse de cet existant et des besoins exprimés permettra de dégager, au travers des problématiques répertoriées, la spécificité et la limite d'un projet de documentation informatique commun, propre à un ensemble de CD autonomes regroupés dans une structure tel qu'un GIP. Il servira dans une seconde étape à dégager des critères de choix pour l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion documentaire adapté aux contraintes et à la spécificité du projet commun d'informatisation de la MRASH.

PARTIE I: ANALYSE DE L'EXISTANT

A - METHODOLOGIE

1. Définition du cadre d'analyse

Pour cette étude, nous distinguerons deux phases:

D'une part, les relations internes dans la MRASH, ou comment s'organise la collaboration entre le CD de la MRASH et les CD des équipes pour constituer le système documentaire de la MRASH.

D'autre part, il est nécessaire de prendre en compte la manière dont s'articule le système documentaire de la MRASH à l'ensemble des autres systèmes documentaires de recherche. En effet, pour les chercheurs et les étudiants, la documentation est un "tout", et la recherche documentaire les amène à s'adresser à d'autres CD que celui de la MRASH: les relations avec les Universités de Lyon, de Saint-Etienne, de Grenoble, et de Chambéry. Il faudra envisager aussi la participation au réseau des universités lyonnaises dans un premier temps.

2. Stratégie de l'analyse de l'existant

Cette stratégie de l'analyse de l'existant implique plusieurs phases:

- analyser l'existant de la MRASH et les modes de fonctionnement des centres de documentation de la MRASH et de celui de chaque équipe;
- analyser comment s'établit la collaboration entre ces CD pour former le système documentaire de la MRASH;
- à partir d'un bilan de l'existant, essayer de trouver les problématiques au niveau interne de l'informatique documentaire;
- sur la base de ce bilan, trouver une structure adaptée à la volonté de coopération de toutes les équipes;
- proposer et analyser différents scénarios, préciser lequel correspond aux besoins de la MRASH.

Dans ce cas, préciser le cadre et la démarche pour aboutir à un tel projet commun;

- en évaluer les conséquences générales sur le plan organisationnel, technique,

bibliothéconomique et économique.

2.1. Analyse des flux informationnels

Pour connaître les situations des CD de la MRASH, nous commençons par analyser les schémas du flux informationnel des Centres de Documentation typiques de la MRASH.

2.2. Enquête auprès des Centres de Documentation

Nous avons fait une enquête directe auprès de chaque CD des équipes, en établissant un questionnaire sur les 6 points suivants (voir annexe III):

- 1). Renseignements généraux
- 2). Situation actuelle
- 3). Etat d'informatisation
- 4). Volonté de coopération
- 5). Importance de la commission documentation
- 6). Développement souhaités et avis.

2.3. Discussion avec les équipes

Après la récupération des questionnaires et l'analyse de leur contenu, nous avons pris contact avec les personnels chargés de la documentation pour approfondir leurs réponses et mieux cerner leurs besoins et leurs opinions.

Les renseignements ainsi collectés ont été synthétisés dans la première partie de ce rapport, puis soumis pour validation à chacune des personnes concernées.

B - PRESENTATION DE L'EXISTANT

La MRASH

1. Historique de la MRASH

La Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme est un Groupe d'Intérêt Public (GIP) qui réunit des laboratoires de recherche en sciences sociales et humaines des universités de Lyon, de Saint-Etienne et de Grenoble.

Avant même son existence légale les locaux étaient prêts et, dès le 7 mars 1988, a eu lieu l'installation

- du directeur et de son équipe
- de la secrétaire générale
- de la documentaliste de la MRASH

suivis rapidement par l'ensemble des équipes.

2. Statuts

La MRASH est un Groupement d'Intérêt Public régi par la loi n°82.610 du 15 juillet 1982, par les décrets n° 83.204 du 15 mars 1983 et par la convention constitutive de Groupement d'Intérêt Public du 12 mai 1989. L'arrêté de création de la MRASH est paru au "Journal Officiel" du 23 septembre 1989.

Un GIP est une structure administrative " légère " permettant une gestion souple et adaptable.

Il est composé pour le GIP MRASH:

- des collectivités locales :
 - Région Rhône-Alpes
 - Conseil Général du Rhône
- des villes de :
 - Chambéry
 - Grenoble
 - Lyon
 - Saint-Etienne
- du CNRS
- des universités suivantes:
 - Université de Savoie
 - Université Joseph Fourier (Grenoble I)

Université des Sciences Sociales de Grenoble (Grenoble II)
Université Stendhal (Grenoble III)
Université Lumière (Lyon II)
Université Jean Moulin (Lyon III)
Université Jean Monnet (Saint-Etienne)

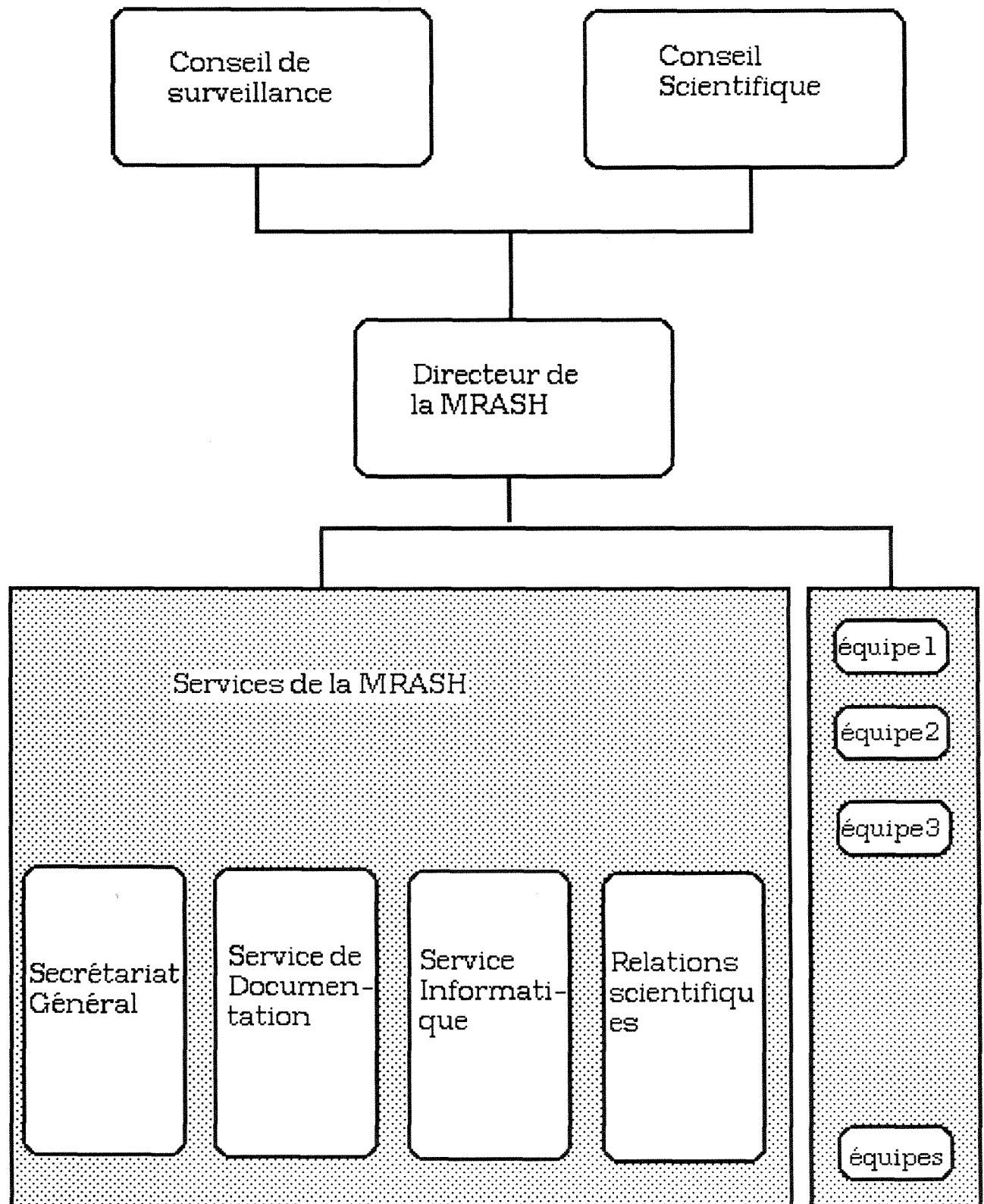
- de partenaires privés:

Union Patronale Rhône Alpes
Direction Régionale de la Banque Nationale de Paris (BNP)
Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Rhône Alpes (CRCI-RA).

Ses instances dirigeantes sont:

- un conseil de surveillance, chargé de contrôler le fonctionnement du GIP (budget, admission de nouveaux membres, etc.)
- un conseil scientifique chargé de l'inventaire et du suivi des activités scientifiques.

Organigramme de la MRASH



3. Missions et buts

La MRASH a pour objet de favoriser la recherche en Sciences Humaines et Sociales:

- en encourageant la coordination et le développement des équipes de recherche ayant fait leurs preuves;
- en favorisant la participation d'équipes de recherche extérieures à ses programmes scientifiques;
- en développant la recherche interdisciplinaire et pluridisciplinaire;
- en mettant en rapport, de façon institutionnelle et permanente, l'offre et la demande de recherche, autrement dit les chercheurs et d'éventuels partenaires;
- en favorisant la diffusion des connaissances scientifiques;
- en développant au plan régional les échanges nationaux et internationaux;
- en gérant les équipements dévolus à cette mission.

4. Equipes de la MRASH

La MRASH abrite environ 150 chercheurs et doctorants de domaines de recherche divers, elle accueille une quinzaine de chercheurs étrangers par an. Elle regroupe les 15 grandes équipes suivantes (voir tableau 1):

Tableau 1: les équipes de la MRASH

Nom de l'équipe	Domaine de recherche	directeur
Laboratoire d'Economie des Transports (LET)	économie des transports	A. Bonnafous
Centre Pierre Léon d'Histoire Economique et Sociale (CPL)	histoire économique et sociale	Y. Lequin
Groupe Lyonnais de Sociologie Industrielle (GLYSI)	sociologie industrielle	J. Saglio
Economie des Changements Technologiques (ECT)	économie changement technologique	D. Dufourt
Centre d'études du 18e siècle (C18°)		C. Labrosse
Centre Auguste et Léon Walras (WALRAS)	économie	P. Dockes
Institut de Droit de l'Environnement (IDE)	droit de l'environnement	J. Untermaier
Centre de droit de la famille (CDF)	droit de la famille	J. Rubellin-Devichi
Modèles Esthétiques Scientifiques et Techniques (MEST)	philosophie	J.C. Beaune
Groupe de recherche sur la Chine contemporaine (GRCC)	économie, droit, sociologie	C. Henriot
Littérature et Idéologie du 19e siècle (19e siècle)	littérature	R. Bellet
Groupe Renaissance (GR)	littérature	G. Perouse
Groupe d'études lexicologique et lexicographique des 16° et 17° siècles	lexicologie, lexicographie	J. Abelard
Centre de Recherches Linguistiques et Sémiologiques (CRLS)	linguistique, sémiologie	G. Puech
Laboratoire de Géographie Rhodanienne	géographie (ce groupe a un bureau et participe aux axes de recherche)	A. Vant

La MRASH a deux grandes caractéristiques:

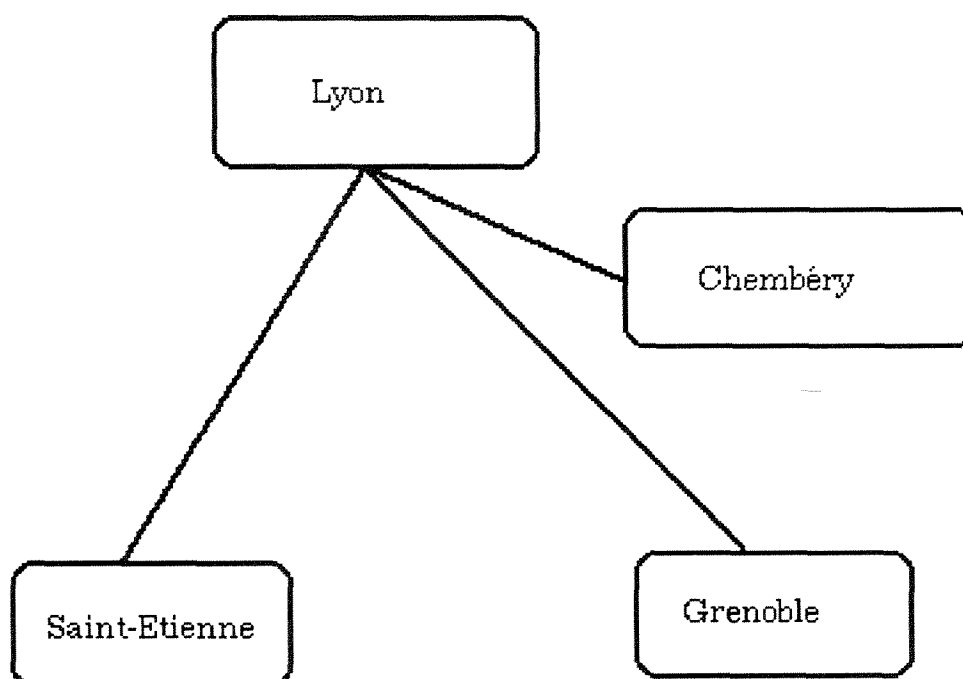
Premièrement, cette liste des équipes montre que les domaines de recherche abordés sont très divers et spécialisés.

Deuxièmement, chaque équipe a sa propre appartenance et organisation, ses propres missions et besoins, et peut avoir des rattachements divers (voir tableau 2).

Tableau 2: organigramme de la MRASH

rattachement	CNRS	université Lyon II	Université Lyon III
équipe			
LET	*	*	
GLYSI	*	*	
ECT	*	*	
C18		*	
Pierre LEON	*	*	
19e siècle		*	
Centre de droit de la Famille	*		*
WALRAS	*	*	
IDE			*
Lexicologie	*	*	
Group Renaissance	*	*	
Labo de géographie Rhodanienne	*	*	*
GRCC			*
CRLS		*	
MEST			*

5. Organigramme de localisation régionale:



La Documentation

Dans cet organisme de recherche, les Centres de Documentation ont pour mission de rechercher, acquérir, traiter et diffuser les documents, répondre aux demandes, orienter et renseigner les lecteurs, informer des chercheurs..

1. Différentes équipes

En ce qui concerne la gestion de la documentation, il existe trois catégories d'équipes:

1.1. Les équipes dotées d'un centre de documentation ou d'une petite bibliothèque ayant un ou plusieurs documentaliste(s) :

Dans ces centres de documentation, les documents sont traités plus en détail, les types de services sont variés, ils ont mis en place plus tôt des bases de données.

- LET

Le Centre de Documentation du Laboratoire d'Economie des Transports (LET) est le plus grand centre dans la MRASH. Il possède 9000 ouvrages, dont un tiers de littérature grise, 180 revues. Il emploie trois personnes, dont une à plein temps, deux à mi-temps. Grâce à des moyens et à un personnel suffisants, le traitement des documents est très complet, on indexe les documents par auteur et matière. Le cadre des utilisateurs est large, le type de service variable. Le service de recherche documentaire informatisée a été mis en place depuis 1984 pour les documents sur le transport.

Nous pouvons voir clairement, par le schéma des flux informationnels, l'ensemble des flux circulant dans le centre de documentation à travers les différentes structures qui participent à l'exécution des procédures qui constituent l'application étudiée. De plus, sont représentées les liaisons avec les structures externes (par exemple, librairies, autres centres de documentation, etc.).

Le centre de documentation a pour rôle:

- de prêter des ouvrages aux utilisateurs
 - de renseigner et orienter les utilisateurs
 - de diffuser les documents d'ordre bibliographique
 - d'interroger les bases de données
 - de répondre aux demandes écrites et téléphoniques.
- le flux informationnel du Centre de Documentation du LET

CD

diffuser
prêter,emprunter
informer, renseigner, orienter
photocopie
interroger la base de données
consultation
répondre aux demandes écrites et téléphoniques

Utilisateur

CD

échange
achat
coopérer

extérieur

Les utilisateurs effectuent auprès du CD:

- des demandes d'emprunt
- des demandes de photocopies
- des demandes d'interrogation des bases de données
- des consultations sur place.

Le Centre de Documentation se charge des relations avec l'extérieur. Les organismes extérieurs (fournisseurs, serveurs, autres bibliothèques etc.) envoient au Centre de Documentation les factures, l'objet des commandes passées (ouvrages vendus, photocopies, etc.).

- *GLYSI*

Le centre de documentation du Groupe Lyonnais de Sociologie Industrielle (GLYSI) est un groupe reconnu par le CNRS et l'université Lyon II, il possède environ 2000 ouvrages, dont 800 rapports, 70 périodiques. Une personne en temps partiel (80%) travaille dans le CD.

- *ECT*

Le centre de documentation de l'équipe Economie des Changements Technologiques dispose d'un fonds assez riche; il contient 2500 ouvrages, 90 revues, et une base de données "BOOK" comprenant un catalogue assez complet. Une personne est chargée de sa gestion.

- *C18*

Le CD du centre d'études du 18e siècle est particulier, il stocke 400 ouvrages et 150 microfilms de documents du 18e siècle. On peut consulter ces microfilms à l'aide d'un lecteur de microfilms. Ses bases de données sont très vivantes; elles sont constituées par une documentaliste très versée en informatique.

1.2. Les équipes dotées d'un centre de documentation ou d'une petite bibliothèque sans documentaliste:

WALRAS
Institut de droit de l'environnement
Centre Pierre LEON
Centre de droit de la famille
GRCC

Leurs documents sont gérés par la secrétaire, les étudiants, ou par les chercheurs; la gestion documentaire est insuffisante. Ces équipes possèdent aussi une littérature grise de valeur.

1.3. Les équipes n'ayant ni centre de documentation, ni documentaliste:

Littérature et Idéologie du 19e siècle
Groupe Renaissance
Modèles Esthétique Scientifiques et Techniques.

2. Centre de documentation de la MRASH:¹

Composition et gestion du CD MRASH:

Le CD MRASH comporte trois salles:

- une salle réservée à la documentation sur les transports du LET,
- une salle de littérature grise, regroupant les fonds de la MRASH, du Centre Pierre LEON, du GLYSI, du MEST et d'ECT,
- une salle de périodiques, regroupant les fonds de la MRASH, du CPL, du GLYSI, d'IDE, d'ECT et du C18°.

- La salle de documentation du LET est tout à fait indépendante pour la gestion et l'organisation.

- La salle de littérature grise regroupe les fonds de la MRASH, du Centre Pierre LEON, du GLYSI, du MEST et d'ECT. Les différents fonds sont séparés, leur regroupement n'est pas envisagé pour le moment.

Le fonds du GLYSI (géré et traité par l'équipe) est classé chronologiquement, par ordre d'arrivée.

Les fonds du CPL et de MEST sont constitués essentiellement de thèses (exemplaires de soutenance), traitées et gérées par la documentaliste de la MRASH. Ils sont classés par ordre chronologique de soutenance, et à l'intérieur de chaque année par ordre alphabétique.

Le fonds de la MRASH constitué des rapports de fin d'études financées par le Ministère de la Recherche et de la Technologie, est classé par ordre chronologique d'arrivée, géré et traité par la documentaliste de la MRASH.

¹ Le centre de documentation la MRASH est situé au même niveau que les autres centres de documentation dans le système documentaire commun. Par le biais de la commission de documentation, il coordonne la coopération entre différents centres de documentation.

Les rapports du MRT et ces thèses (516 références au 08,08,91) sont traités dans la base de données MONO (catalogage, indexation sur les noms d'auteurs et les mots du titre).

- La salle de périodiques:

Elle regroupe l'ensemble des périodiques achetés par les différentes équipes (à l'exception des périodiques très "pointus" et qui n'intéressent que l'équipe elle-même, mais qui font l'objet du même traitement que les autres). Ils sont classés par ordre alphabétique à cause de la disparité des disciplines scientifiques et du caractère interdisciplinaire de nombreuses revues qui interdisent un classement thématique.

Ces fonds sont en dépôt et restent la propriété de l'équipe. Leur gestion se fait dans l'équipe même.

Les périodiques sont ensuite transmis au CD MRASH où la documentaliste MRASH fait un bulletinage sur place, ce qui permet aux lecteurs de savoir rapidement si le document cherché est en dépôt (fichier Kardex, prochainement accès sur console reliée à la station Apollo). La plupart de ces revues n'avaient pas fait l'objet de bulletinage avant leur dépôt au CD MRASH par manque de personnel.

Depuis 1991, le CD MRASH dispose d'un budget propre qui permet l'achat:

- de revues d'intérêt général
- de documents de l'INSEE
- de documents de la Communauté Européenne
- de grands ouvrages de base: encyclopédie, atlas, dictionnaires etc.
- d'anciens numéros de revues disparus, où d'années antérieures au début des abonnements.

Ces documents sont gérés et traités par la documentaliste de la MRASH (bases PERIOD et MONO). Ils sont la propriété du GIP MRASH. Certains de ces documents sont des monographies: ils sont traités aussi dans la base MONO.

Ses bases de données:

Toutes les revues localisées à la MRASH sont signalées dans la base PERIOD, constituée par la documentaliste de la MRASH: catalogage, état de la collection, appartenance, localisation et indexation (environ 5 descripteurs par titre de revue). Cette indexation, réalisée avec l'aide des différentes documentalistes des équipes concernées, a été faite sur la base d'un lexique sommaire, réalisé par la commission de documentation.

Cette base PERIOD est accessible sur place et dans toutes les équipes reliées à la station Apollo (771 références au 08,08,91); si la même revue est achetée par deux équipes différentes, elle fait l'objet de deux fiches, pour respecter l'autonomie des équipes; chaque changement de titre fait l'objet d'une fiche d'où la différence entre le nombre de références de la base et le nombre de revues déclaré par les équipes.

A titre expérimental, une nouvelle base a été entreprise par la documentaliste de la MRASH: REVARTI (environ 200 références au 08,08,91). Elle est faite du dépouillement de quelques revues d'intérêt général; les notices comportent les noms d'auteurs, les titres, les références essentielles à la revue (un chaînage possible avec le fichier PERIOD permettra d'obtenir tous les renseignements complémentaires), une indexation sur les noms d'auteurs, les mots du titre et les mots-clés attribués par les auteurs quand cela existe. Quand elle comportera environ 500 titres, elle sera soumise aux chercheurs pour tester son utilité.

Fonctionnement:

a. ouverture:

L'accès est libre pour tous les membres de la MRASH, chaque équipe ayant la clé du CD.

Le CD est aussi ouvert aux étudiants (à partir du niveau DEA, DESS) sur autorisation des responsables d'équipes. Ils sont alors pilotés par la documentaliste du centre concerné ou par la documentaliste MRASH.

Les chercheurs et enseignants extérieurs à la MRASH y ont aussi accès, sur demande.

Il n'y a pas d'heures d'ouverture fixes: l'ouverture se fait à la demande, dans la mesure des disponibilités pour les lecteurs extérieurs

b. prêt:

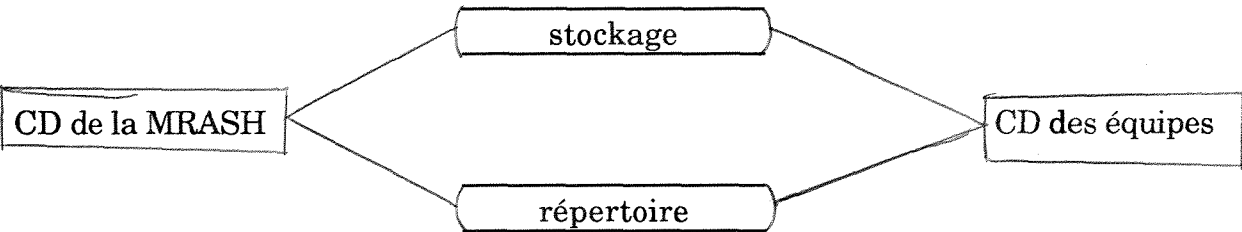
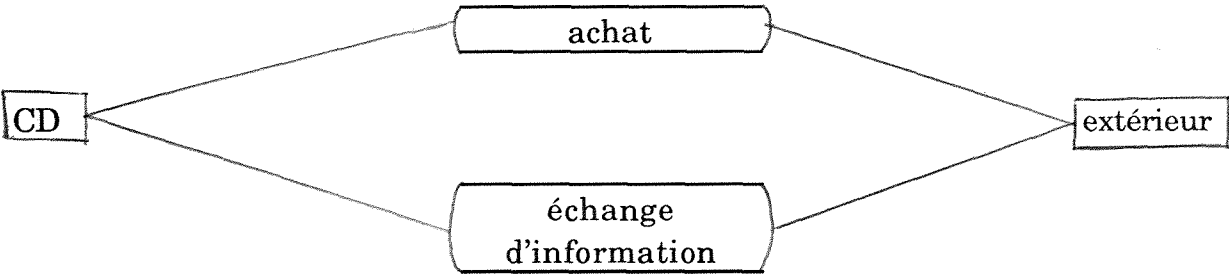
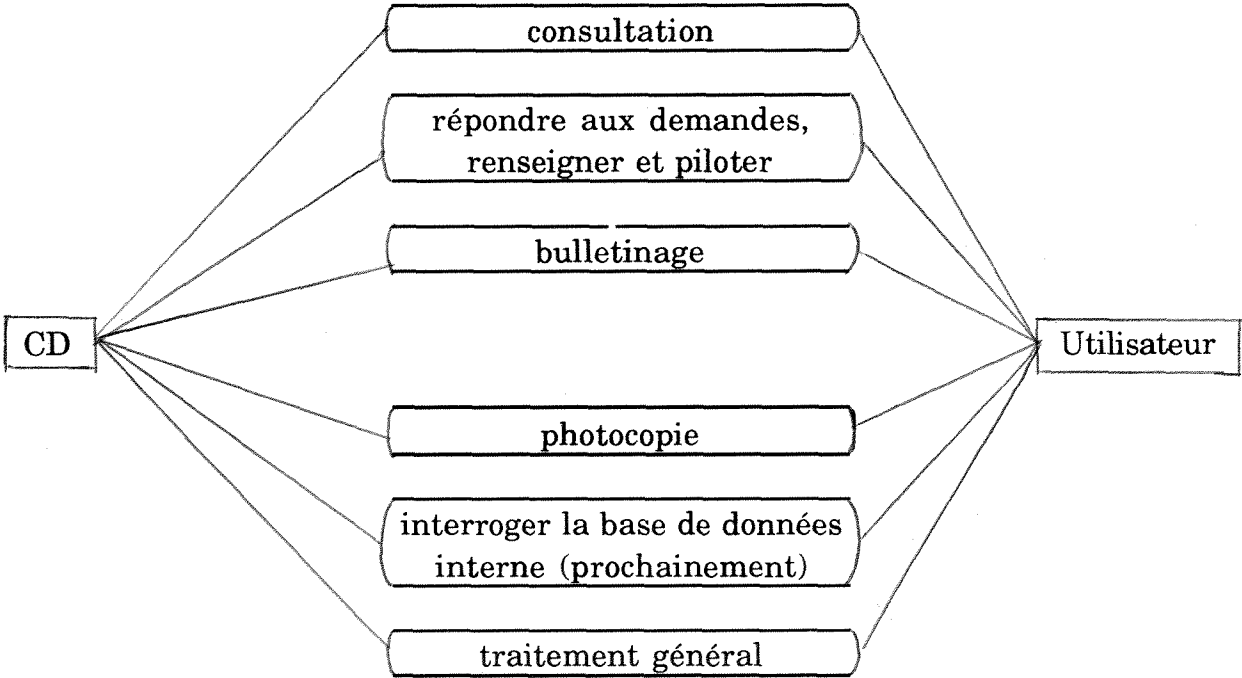
L'emprunt des revues est permis aux chercheurs de la MRASH à condition que les documents ne sortent pas des locaux, le document devant être accessible à tout moment.

La gestion des emprunts n'est pas encore informatisée; les emprunteurs remplissent pour la plupart (il y a toujours des exceptions) les fiches à leur disposition.

Une photocopieuse est à la disposition des étudiants et des lecteurs étrangers à la MRASH.

Voici le flux d'informationnel du CD de la MRASH présentant leur fonctionnements.

le flux d'informationnel du Centre de Documentation de la MRASH



Le CD de la MRASH a pour rôle de:

- traiter, diffuser des documents
- répondre aux demandes, renseigner et piloter les lecteurs (surtout pour les étudiants)
- bulletiner les périodiques pour informer des chercheurs
- interroger la base de données sur la station APOLLO (console)

Les utilisateurs effectuent auprès du CD:

- des consultations sur place
- des demandes d'interrogation de la base de données transférée sur la station APOLLO.

Le Centre de Documentation se charge de toutes les relations avec l'extérieur.

La gestion du CD MRASH présente quelques difficultés:

- l'implantation récente de l'informatique;
 - la succession de deux systèmes différents (console reliée à Apollo, puis PC reliés au réseau Ethernet du LET) crée des problèmes de saisie;
 - le manque de personnel: un seul ingénieur d'études CNRS assure toutes les tâches d'un CD.
- Dans ces conditions des projets ambitieux seront assez difficiles à réaliser.

3. Commission de documentation

La commission de documentation a été la première tentative de travail en commun des différentes équipes regroupées à la MRASH.

Composition de la commission:

La commission de Documentation réunit:

- le directeur de la MRASH
- un président choisi parmi les chercheurs
- un représentant de chaque équipe, la documentaliste quand il y en a une
- la documentaliste du Centre de documentation de la MRASH
- l'informaticien de la MRASH depuis sa nomination
- des représentants des universités non lyonnaises.

Elle est d'autre part ouverte à tout moment à tout membre de la MRASH qui souhaite assister aux réunions.

Réunions de la commission:

La commission s'est réunie très régulièrement (environ chaque mois pendant

la période universitaire) depuis le début de 1988. Elle a traité de nombreux problèmes, nés de la difficulté qu'il y a à mettre en commun des fonds d'origine différente.

Chaque réunion de la Commission d'information fait l'objet d'un compte-rendu rédigé par la documentaliste de la MRASH et soumis à l'approbation du président de la Commission avant diffusion.

Les plus grandes décisions qui ont été prises ont porté sur:

- le mode d'accès au CD MRASH
- le choix du classement des revues et de la littérature grise
- la gestion séparée des différents fonds
- l'harmonisation (sinon l'uniformisation) des bordereaux de saisie pour la constitution des bases de données
- la constitution d'un lexique de base commun de descripteurs destiné à indexer à un niveau très général les revues.

Ce dernier travail a été long et difficile, la disparité des domaines scientifiques posant beaucoup de problèmes pour le choix des descripteurs. C'est aussi un résultat très positif qui a été obtenu: les gens ont appris à se connaître, à mesurer les différences qui les séparaient et à faire l'effort de se comprendre.

Il n'a pas été possible d'aller plus loin et chaque équipe a créé sa propre base de données (celle du LET était déjà ancienne et avancée), avec un lexique d'indexation plus poussé. Seule l'arrivée de l'informaticien nommé pour les services centraux de la MRASH a permis la réalisation d'une base commune, alimentée par les différentes bases des équipes et celle du CD MRASH.

D'autre part la commission examine les propositions d'achat des équipes sur le budget MRASH.

Perspectives de la commission:

La commission de documentation a des projets ambitieux et difficiles. Pour aller plus loin dans la constitution de la base de données commune, il est envisagé de mettre sur pied un thésaurus, avec toutes les difficultés que comprend la diversité des domaines scientifiques couverts.

L'ouverture de cette base sur l'extérieur, en particulier sur le réseau qui se met en place entre les différentes universités lyonnaises, sera le second sujet de réflexion de l'année à venir.

Le Système Documentaire et l'outil informatique

Historique:

Le service informatique de la MRASH n'existe effectivement que depuis Septembre 1990, à la suite du recrutement d'un ingénieur de recherche en informatique. Auparavant, les tâches relevant des moyens communs informatiques étaient assumées par les différents personnels techniques propres aux équipes MRASH, dans la mesure de leur disponibilité et de leur bonne volonté. Cet état de faits explique la relative difficulté de la mise en place d'une politique d'informatique documentaire commune.

Mission du service informatique:

Le service informatique de la MRASH a pour mission le développement et la gestion des moyens communs informatiques. Dans ce cadre, l'informatique documentaire représente une de ses activités principales.

Dans ce chapitre, concernant le système documentaire de la MRASH et l'outil informatique, nous décrirons :

Premièrement :

Les moyens matériels:

- La structure informatique existante.
- Les besoins en termes d'infrastructure de communication : Réseau local informatique MRASH.

Deuxièmement :

Les moyens logiciels :

- Les différents logiciels de gestion documentaires utilisés.
- Les besoins en termes de Logiciel de Gestion Electronique de documents.

1. Les moyens matériels.

1.1. Les moyens matériel existants

Les moyens matériels d'informatique documentaire s'articulent autour d'un serveur de base de données documentaires constitué par une Station Apollo DOMAIN 4000 travaillant sous un système d'exploitation UNIX.

Cette station sur laquelle a été implanté un Logiciel de gestion documentaire (TEXT0) a été acquise en 1988.

Elle est connectée à différents types de matériels autorisant des accès pour divers Centres de Documentation :

- deux consoles déportées, reliées par ligne téléphonique et MODEM,

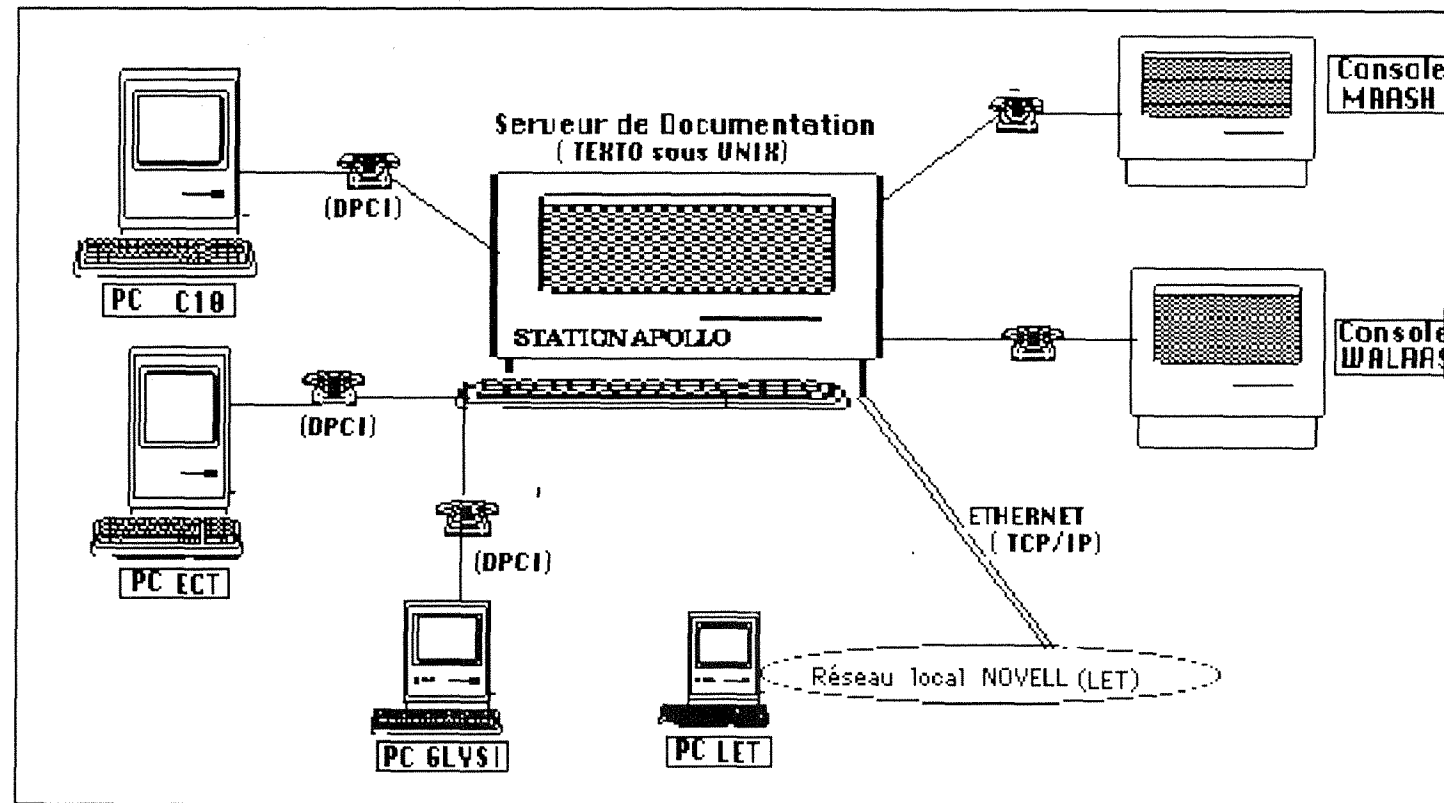
- trois compatibles PC reliés par lignes téléphoniques et Modem et pouvant se connecter soit en émulation de console soit en mode transfert de fichiers,

- depuis septembre 1990 et la mise en place d'un réseau local ETHERNET au Laboratoire d'Economie des Transports, les différents postes de ce réseau local peuvent accéder, soit en émulation de console soit en mode de Transfert de Fichiers, aux applications développées sur le serveur documentaire.

L'ensemble de cette configuration matérielle est résumé sur le schéma de la configuration matérielle (voir schéma 1).

Il est à noter que jusqu'à la mise en service du réseau Ethernet du Let , les possibilités de se connecter et donc de consulter les bases documentaires développées soit par la MRASH soit par les équipes étaient fort réduites. Cela a constitué un des handicaps majeurs au développement de la politique commune informatique.

Schéma 1 : configuration matérielle existante (09/91):



1.2. Les besoins en infrastructures informatiques : Le réseau local informatique MRASH.

La capacité à accéder à l'information, à la traiter et à la faire circuler détermine déjà, et déterminera de plus en plus, la vitalité d'un organisme de recherche; pour cette raison, la mise en place d'une infrastructure de communication par la constitution d'un réseau local informatique est une des priorités de la politique informatique de la MRASH.

Il est évident qu'une politique efficace en matière de gestion documentaire nécessite l'existence d'une telle infrastructure qui doit permettre à tout chercheur de pouvoir accéder à partir de son poste de travail aux :

- serveur documentaire propre de son équipe de recherche,
- aux serveurs documentaires d'autres centres de documentations.

En terme de réseau, il existe pour l'instant à la MRASH :

* le réseau du LET : Réseau local de PC (ETHERNET-NOUVELL) qui permet le partage de ressources d'impression, de fichiers et de logiciels et qui donne l'accès au serveur documentaire;

* le réseau du CPL : Réseau local de Macintosh APPLETALK qui n'autorise que le partage de ressources d'impression;

* le réseau du Centre WALRAS : Réseau local de Macintosh.

Le réseau local MRASH est en projet et est prévu pour la fin 91. Ce sera un réseau local ETHERNET géré par NOVELL sur un serveur 486.

A terme, ce réseau sera relié aux réseaux régional et national de recherche et d'enseignement. Les équipes et les chercheurs mettent de grands espoirs dans ce type de structures, y voyant les promesses d'une importante ouverture sur les autres centres de recherches et leurs systèmes documentaires.

2. Les moyens logiciels.

2.1. Les moyens logiciels existants

* les différents logiciels documentaires utilisés.

La majeure partie des centres de documentation informatisés, (à savoir ceux du LET, du GLYSI, du C18, de l'ECT, de WALRAS, de la MRASH) travaillent en utilisant le logiciel documentaire TEXTO.

Il doit être noté que la Version TEXTO sous UNIX est parfois doublée d'une version PC de TEXTO. Celle-ci présente l'avantage d'être dans un environnement MS-DOS plus familier aux administrateurs de bases et semble d'une utilisation plus souple et plus simple. Les possibilités d'imprimer en

local avec la version PC que la version UNIX n'offre pas et les problèmes de traitement en particulier des lettres accentuées ont entraîné un relatif abandon du serveur UNIX pour une migration des applications sur PC. C'est le cas pour le C18 et le LET en particulier.

D'autres équipes qui n'ont pas de Centre de documentation, mais dont la documentation est gérée soit par le secrétariat soit par les chercheurs eux-mêmes, utilisent pour leur gestion soit des logiciels documentaires spécifiques: (par exemple le GRCC fonctionne avec BABYLONE sur MAC); soit des moyens bureautiques simples.

* Récapitulatif des bases documentaires existantes développées par les équipes

Actuellement, sept équipes ont constitué des bases de données pour la gestion de fonds documentaires (Livres, revues, rapports, thèses, mémoires, microfilms, etc..)

Nous résumons dans le tableau 3 les différentes bases existantes en donnant quelques renseignements généraux les concernant.

Pour de plus amples détails se reporter à l'ANNEXE N° IV où est répertoriée la structure de chacune de ces bases avec une explication des informations qui y figurent.

Tableau 3: les bases de données documentaires

équipe	base de données	nature	volume	date de création	logiciel	machine
LET	LET91	contient les informations de l'année courante, donc son nom change tous les ans	200	1991	TEXT0	Victor V 286C
	LETADOC	base spécialisée transport	8275	1985	TEXT0	Victor V 286C
	MARCH89	mixte	1500	1989	TEXT0	Victor V 286C
	MARCH90	mixte	1882	1990	TEXT0	Victor V 286C
	MARCH91	mixte	703	1991	TEXT0	Victor V 286C
CENTRE WALRAS	ARCHIVES	documents Walras			TEXT0	
CD MRASH	PERIOD	recensement des périodiques	771	1990	TEXT0	Victor
CD MRASH	REVARTI	des articles de revues (à l'essai)	200	1991	TEXT0	Victor
GLYSI		périodique		1991	TEXT0	PC
C18	TREVOUX	dépouille le journal de TREVOUX	13500		TEXT0	micro PC AT 286
CD MRASH	MONO	thèses, littérature grise	516	1990	TEXT0	Victor
ECT	BOOK	ouvrages	4000	1988	TEXT0	Victor 8088
C18	BIBIL		100		TEXT0	micro PC AT 286
GLYSI		ouvrages		1991	TEXT0	PC
C18	MICR2	microfilm	300		TEXT0	micro PC AT 286

* Bases de données catalographiques des ouvrages et des revues.

Pour des raisons historiques (existence avant la création de la MRASH de certaines bases) et à cause de la difficulté d'adopter une structure commune pour l'ensemble des bases des équipes MRASH, il n'existait jusqu'en mars 1990, aucun accès simple par consultation unique à une information sur l'ensemble des documents localisés à la MRASH et gérés par un des centres de documentation.

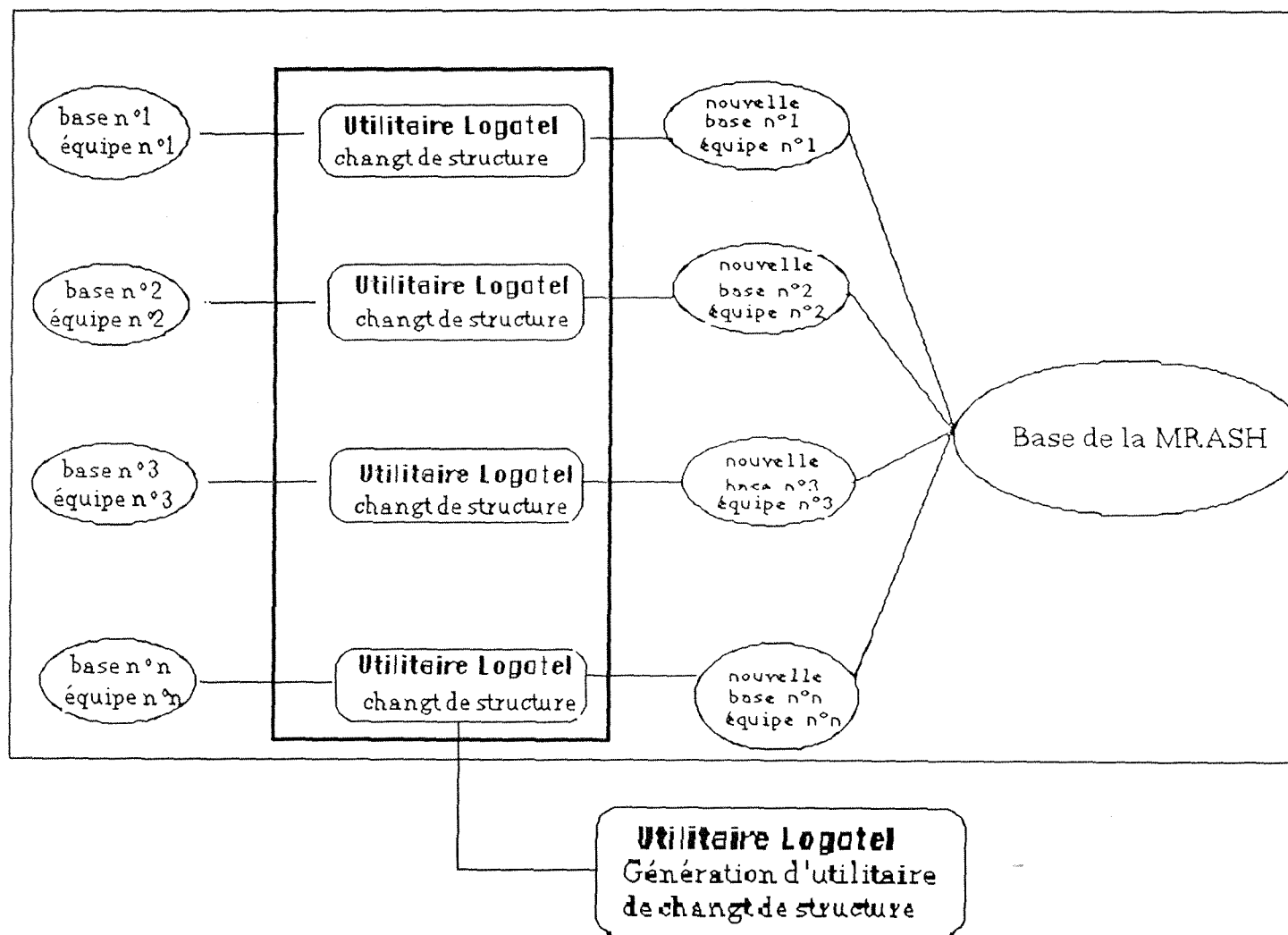
Pour pallier cette carence, tout en conservant l'autonomie des centres de documentation quant à leur manière de structurer et de gérer leurs informations, les services documentaire et informatique ont décidé de créer une base catalographique des ouvrages (tout document non périodique : Thèses, livres, mémoires, rapports, etc ...) ainsi qu'une autre base catalographique des revues.

Ces bases sont alimentées périodiquement à partir des données des bases documentaires des équipes et cela grâce à un ensemble d'utilitaires LOGOTEL.

Nous donnons dans le SCHEMA N°2 le principe de la création des bases catalographiques communes.

Ce fonctionnement a comme avantage de laisser aux équipes leur autonomie pour la gestion de leur base et permet néanmoins à tous les membres de la MRASH de savoir si un document donné existe au sein de la MRASH et de le localiser.

Schéma 2 : Le principe de la création des bases catalographieques communes



- Problème du THESAURUS :

Si les bases communes créées par récupération périodique sont dites catalographiques, c'est qu'elles présentent quelques inconvénients quant à une recherche documentaire précise et spécialisée. En effet, les descripteurs des articles étant récupérés sans modification et à cause de la grande diversité des domaines de recherche couverts par ces bases, la recherche documentaire ne peut être qu'approximative sans un travail important pour homogénéiser le thésaurus.

- Les programmes de consultation.

* Programmes de consultations de la base du LET :

Le programme d'interrogation du LET est écrit en LOGOTEL et permet une consultation simple ou combinée.

La consultation simple s'effectue par MOT-CLE, AUTEUR ORGANISME, AUTEUR PERSONNE, CLASSIFICATION, DATE DE PUBLICATION, GEOGRAPHIE.

Les mêmes accès sont valables pour la consultation combinée, il suffit de combiner les questions posées par "\$", par exemple, \$1 et \$2.

* Programme de consultation des Bases catalographiques:

Il est écrit en LOGOTEL et permet une consultation simple par AUTEUR, TITRE DE L'OUVRAGE et MOT-CLES pour la Base des OUVRAGES et par NOM DE LA REVUE (avec troncature), NUMERO ISSN ou MOT-CLES pour les PERIODIQUES. (dans l'annexe n°V, nous donnons la succession des écrans du programme de consultation).

2.2. Les Besoins exprimés

Si d'une manière générale, les administrateurs des gestionnaires des bases trouvent que les fonctionnalités documentaires de TEXTO sont satisfaisantes, ils expriment néanmoins des demandes et des besoins qui nécessitent un autre type de logiciel comportant :

- des fonctionnalités d'archivage de documents scannés:
- des fonctionnalités d'archivage de documents de bureautique:
- des fonctionnalités de SGBD:

C - RESULTAT DE L'ANALYSE DE L'EXISTANT

1. Points forts de la structure existante:

1.1. Une position importante de la documentation dans le domaine des sciences humaines et sociales de la région Rhône-Alpes et de la France:

Les collections de certains Centres de Documentation sont très riches et très spécialisées. Un certain nombre de périodiques sont originaux dans la région.

Par exemple, le Centre de Documentation du Laboratoire d'Economie des Transports (LET) a rassemblé un grand nombre de documents sur l'économie des transports. Il a une littérature grise très recherchée.

L'Institut de Droit de l'Environnement (IDE) dispose d'un fonds riche, original dans la région, et très utilisé par les étudiants et les chercheurs.

Le Centre d'études du 18^e siècle collectionne les journaux et ouvrages sur la période de 1701- 1799. Il ne stocke que les documents qui ne sont ni chez les chercheurs, ni dans d'autres bibliothèques; son fonds est très spécialisé sur certains points dans la région, la France et même l'Europe.

Le Centre Auguste WALRAS conserve les manuscrits de Walras, c'est une collection précieuse.

La MRASH est un organisme de recherche, les équipes recrutent chaque année un certain nombre d'étudiants de DEA et DOCTORAT. Ses collections peuvent répondre à leurs besoins. Un nombre important de thèses et de mémoires de qualité sont soutenus chaque année.

1.2. Un potentiel de recherche scientifique

La MRASH regroupe des équipes de recherche et des chercheurs connus, reconnus comme des pôles d'excellence dans leur domaine:

- ces équipes passent des contrats de recherche avec des organismes extérieurs;
- elles ont une bonne implantation dans la région;
- elles ont aussi des relations internationales anciennes.

De plus la MRASH, en tant qu'organisme, a établi des coopérations internationales avec beaucoup de pays, tel que la Grande-Bretagne, les U.S.A.,

l'U.R.S.S., la Pologne, la Hongrie, le Japon, l'Espagne, les Pays-bas, l'Italie. Elle accueille des chercheurs ou stagiaires étrangers; il y a une quinzaine de chercheurs étrangers qui y travaillent chaque année et qui contribuent à faire connaître son existence à l'étranger.

1.3. Une commission de documentation:

La commission de documentation a été créée au début de la fondation de la MRASH. Elle joue un rôle important dans la coordination entre les centres de documentation des équipes. Pendant les années passées, elle a mis au point un prototype de lexique commun, de base, elle a défini la politique d'achat de périodiques pour l'ensemble de la communauté.

Depuis le mois de mai dernier, la commission de documentation s'oriente vers l'informatique documentaire: la création du réseau informatique documentaire est primordiale.

1.4. Une politique documentaire claire:

- La politique documentaire interne:

Une volonté commune pour mettre en place un système d'informatique documentaire commun, mettre à la disposition des chercheurs l'ensemble des documents de toutes les équipes, tout en gardant l'autonomie des centres des équipes.

- La politique documentaire externe:

Un projet commun de réseau informatique documentaire est en cours de réalisation dans les universités lyonnaises²; la mise en place d'un réseau interne facilitera l'intégration de la MRASH à ce réseau documentaire universitaire.

1.5. Financement:

Aussi bien le CNRS que le Ministère de l'Education nationale assurent à la MRASH un financement de base à partir duquel des demandes de crédits sont déposées auprès de collectivités locales (Conseil Régional et Conseil Général) et du Ministère de la Recherche et de la Technologie pour la réalisation de l'ensemble du projet .

² Voir le rapport "Projet commun d'informatisation des services de documentation: Etude d'opportunité et de faisabilité" des Universités de Lyon, réalisé par SILOGIA et approuvé par le Comité de Pilotage réuni le 21 mars 1991.

2. Points faibles de la structure existante:

2.1. Des organismes indépendants:

L'indépendance de ces 15 équipes pour la gestion et le financement pose de nombreux problèmes.

2.2. Une disparité scientifique:

Les domaines de recherche des équipes de la MRASH sont très variés, il est difficile de trouver un accord pour choisir un thésaurus commun; cela se manifeste sous deux formes:

- choix des termes:

pour un même descripteur, sa compréhension varie suivant les équipes, par exemple "communication", pour le LET, se rapporte au transport, pour les autres équipes, elle peut se rapporter au transfert des informations , etc.

- Hiérarchisation:

en raison de la différence des spécialités, il n'est pas facile pour toutes les équipes de se mettre d'accord sur la hiérarchie des descripteurs.

2.3. Le faible niveau d'utilisation de l'informatique:

- un service informatique commun créé tardivement.

La MRASH manquait de service commun pour l'informatique, elle n'avait pas de personnel chargé d'organiser et de coordonner l'informatisation à l'intérieur ou avec l'extérieur.

- problème de communication.

Il existe des problèmes liés aux

- communication interne

- communications entre matériels hétérogènes.

- communication externe: aucune possibilité n'existe pour l'instant.

- un important passif dans la saisie informatique dû au manque de personnel (voir point 4).

Dans l'analyse documentaire, le traitement documentaire informatisé n'est pas suffisant. Il existe un grand nombre de documents non saisis et non indexés par l'informatique.

Dans la recherche documentaire, seulement un petit nombre de centres de documentation, tels que le Centre du 18e siècle, ECT, LET, GLYSI, WALRAS, le CD MRASH ont des bases d'interrogation sous TEXTO. Les autres ne les ont

pas encore mises au point. En plus, à cause du manque des moyens, en personnel, en matériel ou en financement, certains Centres préfèrent plutôt attendre le nouveau logiciel documentaire.

2.4. Problème de personnel de documentation:

Etant donné le nombre très restreint de créations de postes aussi bien au Ministère de l'Education Nationale qu'au CNRS, les équipes ne peuvent obtenir de documentalistes spécialisés en informatique documentaire: la plupart des documentalistes en poste ont été recrutées sur diplôme universitaire (et le plus souvent font aussi de la recherche). Elle n'ont pas reçu de formation forte en informatique documentaire.

La MRASH, d'après ses statuts, ne peut pas recruter de personnel et ne peut bénéficier que de mutations, avec l'absence de choix qui en découle.

La formation du personnel en informatique est quelquefois insuffisante, si bien que l'utilisation de l'informatique reste à un niveau relativement faible, et n'a pas joué un rôle important dans la chaîne documentaire. Par exemple, dans la gestion documentaire, on n'a informatisé que dans une certaine mesure l'acquisition, l'enregistrement, le catalogage et le prêt.

PARTIE II : ENJEUX ET PROBLEMATIQUES DU PROJET COMMUN DE DOCUMENTATION

A - LES ENJEUX DU PROJET COMMUN

L'enjeu principal de ce projet est de mettre en place un système documentaire commun dans le cadre d'une structure complexe composée des Centres de documentation autonomes. Ce projet doit se situer dans une perspective d'ouverture sur d'autres CD de recherche et être susceptible de s'intégrer harmonieusement à des politiques documentaires plus vastes, qu'elles soient régionales ou nationales.

Il ressort clairement de la première partie que la MRASH dispose d'un fonds documentaire "dispersé" dans chaque équipe, riche et intéressant mais qui n'est pas encore exploité à sa juste valeur.

Malgré une forte volonté commune pour réaliser cet objectif, différents problèmes aussi bien structurels que fonctionnels s'avèrent particulièrement délicats à résoudre.

B - PROBLEMATIQUES

Pour réaliser ces objectifs, il existe principalement deux types de problématiques.

1. Problématique structurelle

La relation entre le CD MRASH et les CD des équipes n'est pas "hiérarchique" dans le sens où chaque CD d'équipe n'est pas assujéti à une autorité centrale et décisionnelle dont il ne représenterait que l'exécutif.

Les statuts du GIP et les conditions historiques de sa création font que chacune des équipes peut à tout moment entrer ou sortir de cette structure. Et cela impose, rappelons-le, une autonomie de chaque équipe du GIP.

D'autre part, les volontés de collaboration, d'échange, d'interdisciplinarité qui sont à l'origine de l'existence de la MRASH doivent s'exprimer en outre par une politique documentaire commune.

Sous le poids de cette double contrainte "contradictoire", la MRASH doit trouver une structure de fonctionnement permettant la réalisation de son projet commun tout en conservant la forte spécificité et l'autonomie de chaque équipe.

2. Problématiques fonctionnelles

2.1. Problèmes de communication:

Etant donné la structure compliquée des CD des équipes, il faut un système de communication entre les CD pour échanger les données , basé sur l'autonomie de chaque équipe. Dans ce cas-là, il est indispensable d'avoir un thesaurus commun regroupant les différents domaines dans le but de recenser puis de signaler les fonds documentaires des équipes pour le bénéfice de la communauté de la MRASH, et à long terme scientifique sur le plan régional et national.

2.2. Un point d'accès unique à l'ensemble de l'information de la MRASH:

L'accès à ces fonds passe par la constitution d'un catalogue collectif de signalisation bibliographique des ouvrages et revues des Centres de Documentation de la MRASH.

Le catalogue collectif n'est pas seulement un catalogue composé par chaque CD, il doit avoir deux types d'accès : un au catalogue commun de la MRASH et un aux bases des différents centres de documentation.

Il offrira un accès unique aux usagers quel que soit le lieu d'interrogation:

- il permettra des accès riches, par index, par mots-clés;
- il permettra de visualiser aussi bien l'ensemble (le catalogue commun) qu'une partie (le catalogue d'un Centre de Documentation donné);
- il sera alimenté périodiquement (hebdomadairement par exemple) par la production courante de chaque Centre.

Le catalogue collectif est en effet un tout. Il est dès lors important pour les lecteurs, comme les chercheurs, les étudiants, de disposer d'un accès unique avec des outils d'interrogation puissants et cohérents.

Le catalogue collectif sera l'élément fédérateur de la MRASH. En même temps, sans que cela soit incompatible, le catalogue collectif doit aussi permettre de valoriser la spécificité de chaque équipe.

Le catalogue collectif, qui sera alimenté par chaque CD des équipes, doit être mis en oeuvre de telle sorte qu'il crée une réelle dynamique au sein de chaque CD. En particulier, il doit contribuer à pousser chaque CD à s'équiper de systèmes modernes de gestion documentaire avec le produit final souhaité pour le catalogue collectif. Les systèmes locaux doivent aider chaque CD à rationaliser les tâches et moderniser les outils des personnels de bibliothèques pour mieux servir leur public.

Le catalogue collectif doit être enfin ouvert: ouvert au réseau universitaire lyonnais; ouvert aux réseaux nationaux en cours de constitution.

2.3. Création d'un thésaurus commun

Le choix du thésaurus commun est difficile à cause de la disparité scientifique des équipes. Créer un réseau documentaire et mettre en place une base de données entraînent inévitablement le choix d'un thésaurus commun. Mais dans cet organisme de recherche multidisciplinaire, il n'est pas facile de choisir un thésaurus commun adapté aux besoins de toutes les équipes dans l'indexation des documents.

2.4. Le passif de la saisie.

A cause de la coïncidence de la grande quantité de documents nouveaux et de l'absence du personnel, la saisie pose toujours des problèmes.

C - CONTRAINTES

Sans doute, la réalisation d'un catalogue collectif des CD des équipes constitue naturellement le cadre du projet commun d'informatisation des CD; encore faut-il que cet objectif tienne compte de différentes contraintes sur le plan:

- politique
- organisationnel
- bibliothéconomique
- technique
- économique.

Sur le plan politique

A un niveau régional, un système informatique documentaire doit être toujours susceptible de pouvoir s'ouvrir et s'intégrer à d'autres systèmes documentaires. En effet, la documentation est un "tout" qui exige un maximum d'ouverture sur l'extérieur. Pour cela, l'adhésion du réseau de la MRASH à un des réseaux régionaux ou nationaux serait souhaitable. Cette adhésion renforcera la cohérence des bases, et permettra la récupération de notices auprès de réservoirs et ainsi d'alléger le travail de catalogage. Elle permettra de signaler le fonds de la MRASH.

A l'intérieur de la MRASH, il est clair que les objectifs poursuivis par les équipes pour prendre en main leur politique documentaire ne peuvent être remis en cause. La coopération dans l'autonomie est à rechercher plutôt que la centralisation et la contrainte.

Sur le plan organisationnel

Si l'autonomie de gestion de chaque CD est un fait incontournable (ce qui suppose de laisser la place à un mode d'organisation différent au niveau de chaque CD, de permettre des choix techniques différents...), il faut que le futur catalogue collectif soit alimenté et géré de manière normalisée et coordonnée.

Sur le plan bibliothéconomique

Le catalogue collectif doit adopter un format unifié, pour adhérer dans le futur à une des sources régionales ou nationales.

Le catalogue collectif, outil fédérateur des catalogues de chacun des équipes, devra permettre la coexistence de fichiers au départ hétérogènes sans que cela soit un obstacle majeur ni pour l'utilisateur ni pour la cohérence bibliographique d'ensemble au niveau de chaque équipe. Il faut accepter cette hétérogénéité inévitable, au départ en tout cas, sans évidemment qu'elle soit synonyme de confusion.

Le catalogue collectif apparaîtra dès lors ouvert à d'autres systèmes et pourra entraîner l'adhésion naturelle d'autres institutions et progressivement leur adoption de règles et d'outils bibliothéconomiques plus conformes à l'état de l'art.

Sur le plan technique

Le changement de logiciel documentaire doit être compatible avec les bases existantes sous le format TEXT0, leur récupération doit être intégrale et demander le minimum de coût. Cela diminuera d'autant les coûts d'investissement technique, et permettra de s'insérer dans un environnement technique performant et ouvert sur le plan régional et national.

Intégration des nouvelles techniques informatiques documentaires, ce changement d'outil informatique doit être l'occasion d'investir dans les technologies nouvelles, même si celles-ci semblent dépasser les besoins exprimés et paraissent pour les documentalistes un "lointain futur"; c'est le cas pour le concept "documentation sans papier".

Sur le plan économique

La réalisation du projet commun d'informatisation doit prendre en compte certains facteurs économiques: le plus restrictif dans le cas de la MRASH est moins le problème d'investissement pour la mise en place d'une infrastructure lourde que les difficultés de fonctionnement dues au nombre insuffisant de personnels qualifiés et de personnels pour effectuer la saisie.

PARTIE III : SOLUTIONS ENVISAGEABLES

Pour l'ensemble des problématiques répertoriées (la deuxième partie de ce rapport) sont proposés dans ce dernier volet de notre étude quelques éléments de solution.

A - LES SOLUTIONS ENVISAGEABLES POUR LE PROBLEMATIQUE STRUCTURELLE

La réalisation du projet commun d'informatisation du système documentaire est confrontée à un problème structurel. Nous avons envisagé et discuté ici trois types de scénarios.

L'ensemble de ces scénarios est résumé sur les schémas 3 à 5.

1. Scénario I: Structure complètement centralisée

- Imposer une base de données unique alimentée par chaque équipe.
- Annuler les bases de données existantes dans les équipes, chaque terminal des équipes pouvant accéder au réseau de la MRASH pour la consultation ou la saisie selon des procédures centralisées.
- Faire un thésaurus commun pour l'indexation et la consultation.

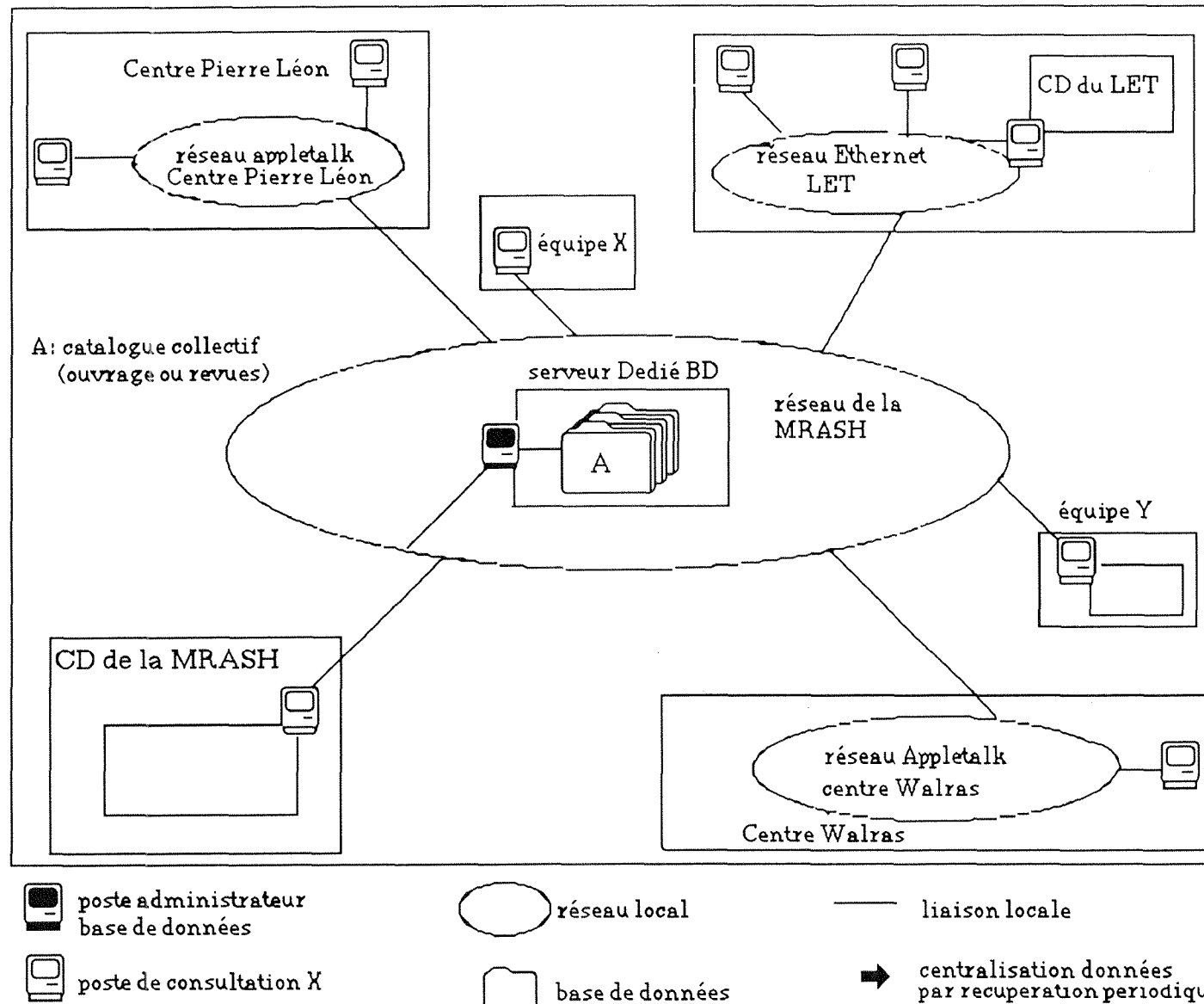
Avantages:

- C'est la solution la plus économique et la plus simple, gain en temps de travail pour les service informatiques des équipes, en moyens, etc., parce que à court terme, la MRASH va acquérir un nouveau logiciel documentaire; il suffit de mettre en place une station pour toute la MRASH alors que si on installe 14-15 postes dans tous les Centres de Documentation, les coûts seront insupportables.
- La facilité de réaliser la politique documentaire globale.
- Le partage des ressources de l'information.
- La facilité de s'intégrer à d'autres réseaux informatisés, ex. réseau régional ou réseau national.

Inconvénients:

- il ne respecte pas d'autonomie de chaque CD, ce qui est contraire à la structure du GIP de la MRASH.

Schéma 3 : Scénario I-Structure complètement centralisée



2. Scénario II: Structure partiellement centralisée avec autonomie de chaque Centre de Documentation

- On crée une base de données centralisée à partir des informations des différentes bases de données des équipes de la MRASH. La base centralisée récupérera les informations nécessaires à l'ensemble des chercheurs par des procédures automatisées et périodiques.
- Chaque centre de documentation garde sa propre base, qui est plus adaptée à leurs besoins spécifiques de gestion et de recherche documentaire.

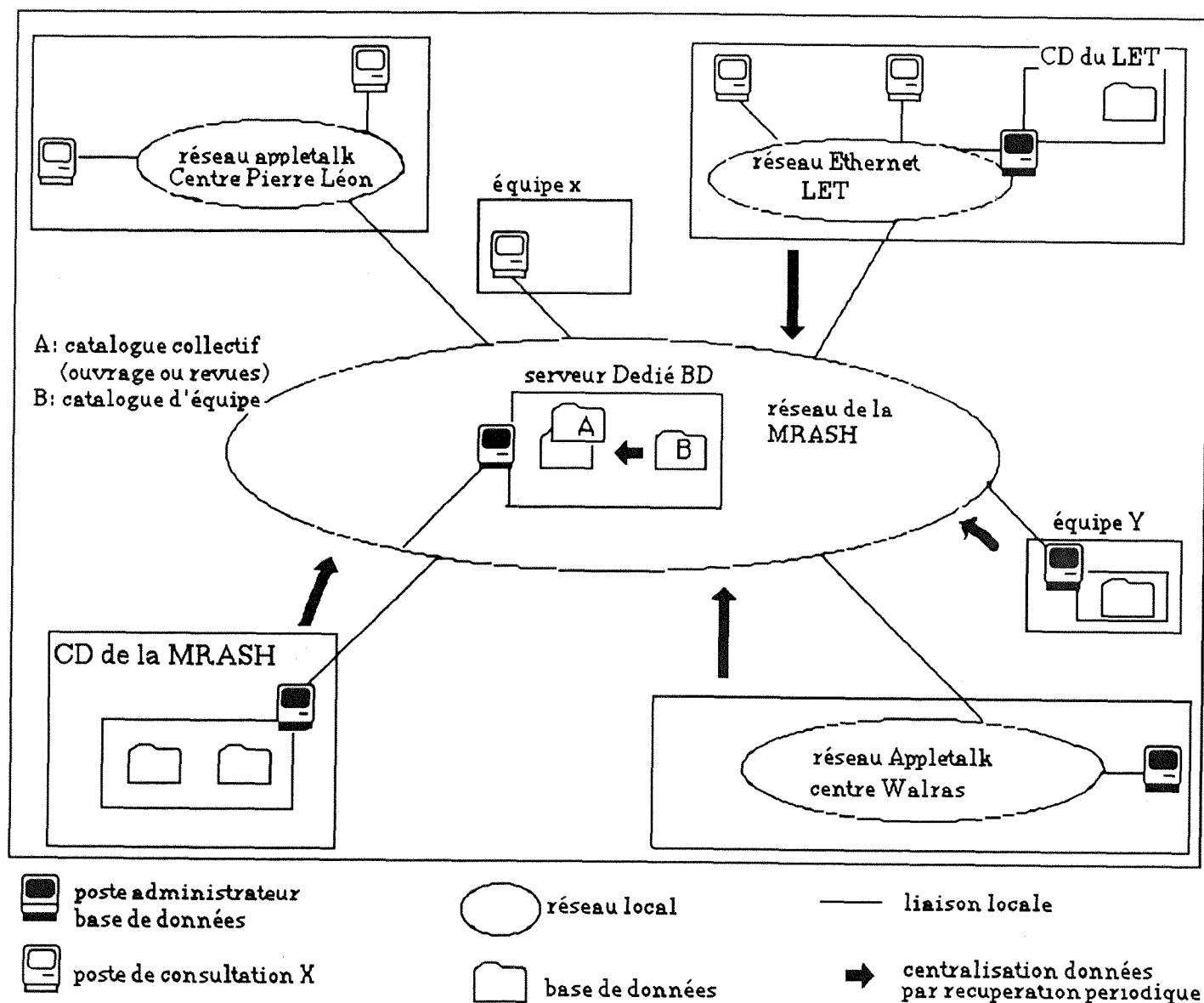
Avantages:

- La possibilité de mener une politique documentaire commune et globale au niveau de la MRASH.
- L'autonomie de chaque centre de documentation est assurée. Ceux-ci peuvent continuer à mener une politique propre et indépendante, tout en bénéficiant des avantages du projet commun.
- Les laboratoires insuffisamment pourvus en personnel pour la gestion documentaire pourront bénéficier des développements du projet commun.
- Ce regroupement d'informations au sein d'une structure unique facilitera les échanges avec l'extérieur dans le cas où il serait nécessaire de faire remonter l'information documentaire de la MRASH à un niveau régional ou national (d'autant plus simple que le projet commun se conformera aux normes de bibliothéconomie).

Inconvénients:

- La lourdeur du fonctionnement : la gestion et la maintenance de l'interface en charge de la récupération périodique des informations décentralisées demandent une grande coordination entre les personnels en charge de cet interface et les administrateurs et développeurs des bases locales.

Schéma 4 : Scénario II-structure partiellement centralisée avec autonomie de chaque centre de documentation



3. Scénario III: Structure complètement décentralisée

- Chaque équipe développe sa propre base documentaire sans aucune concertation pour mener une politique globale.
- Le centre de documentation MRASH ne gère que l'ensemble des documents communs.

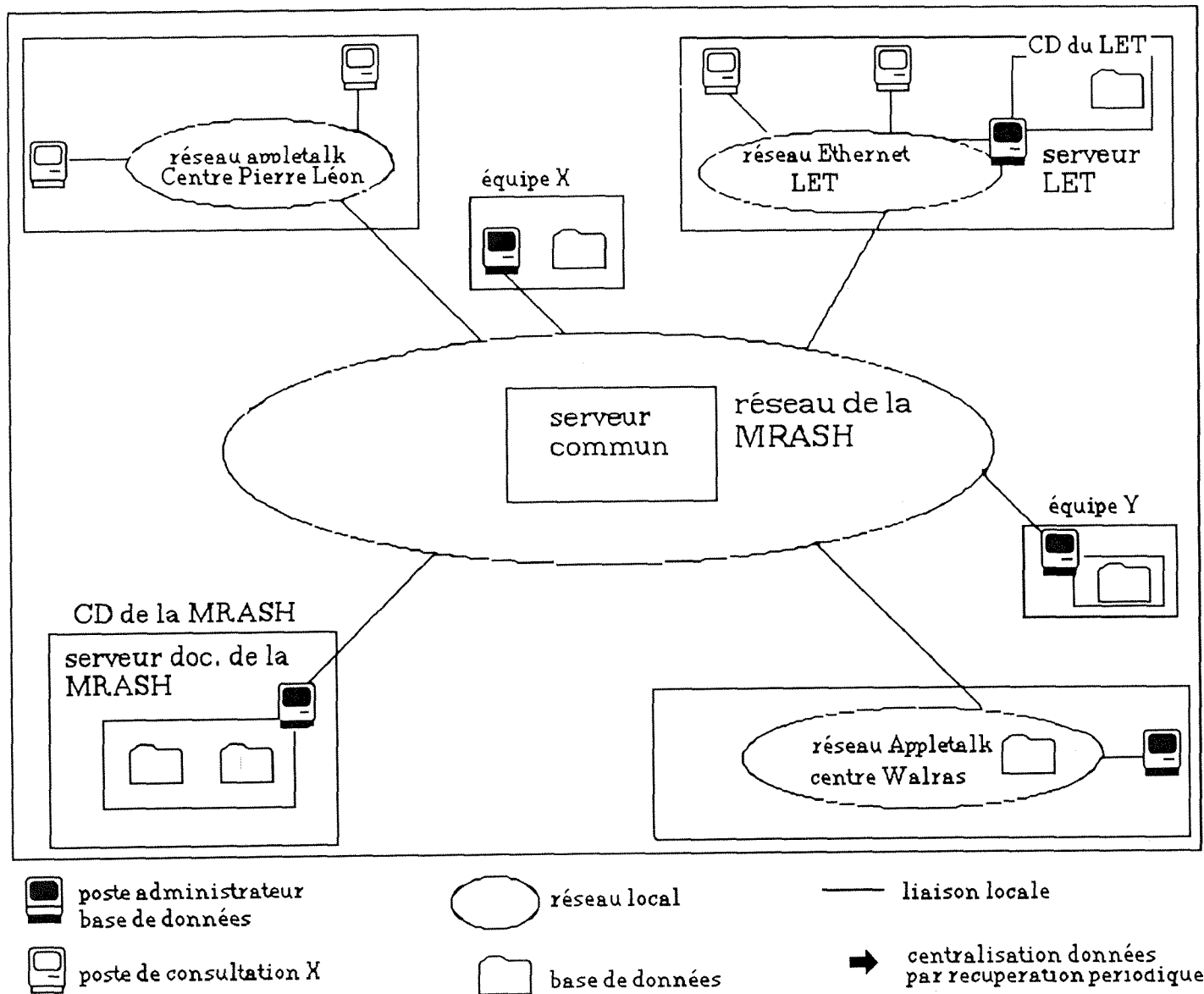
Avantages:

- Chaque équipe développe sa propre base documentaire sans aucune contrainte pour mener une politique globale; elle a plus d'autonomie.
- Le Centre de Documentation de la MRASH ne gère que l'ensemble des documents communs.

Inconvénients:

Ce scénario est contradictoire avec une des missions essentielles de la MRASH: permettre la diffusion de l'information entre les équipes pour augmenter la pluridisciplinarité.

Schéma 5 : Scénario III - Structure complètement décentralisée



B - LES SOLUTIONS ENVISAGEABLES POUR LES PROBLEMATIQUES FONCTIONNELLES

1. Les problèmes de communication

Quel que soit le scénario retenu pour le système documentaire de la MRASH, il sera nécessaire de mettre en place une infrastructure de communication (réseau local informatique) autorisant, à tout poste de travail, la consultation et l'échange de l'information aussi bien à l'intérieur de la MRASH qu'à l'extérieur.

Cet impératif a déjà été pris en compte puisque le premier objectif de la politique informatique est la constitution d'un réseau local informatique qui devrait être mise en place fin 1991 et opérationnel en 1992.

2. Le problème du thésaurus

Dans les scénarios I et II est prévue la constitution de bases catalographiques de la MRASH. Pour les rendre réellement performantes pour la recherche documentaire multidomaines, un travail important doit être fait sur le thésaurus.

3. Les problèmes du passif de saisie

L'importance de la quantité de l'information à saisir due à

- un grand flux d'entrée de documents nouveaux et peu de personnels
- un passif historique important

nécessite la mise au point d'un système de saisie moins onéreux en temps.

On peut étudier par exemple:

* pour les ouvrages et les articles des périodiques, le téléchargement de notices à partir de CD-ROM ou de bases bibliographiques en ligne

* pour la " littérature grise ", scanner la notice descriptive du document (feuille avec résumé et mots-clés) de chacun de ces documents.

4. Le choix d'un logiciel GED (Gestion Electronique Documentaire)

Pour bien gérer et utiliser ce catalogue collectif, il faut avoir un système informatique très puissant, nous proposons les principes suivantes:

- les généralités:

1) le système doit être évolutif (ajouter d'autres modules) et paramétrable, le logiciel doit suivre les normes internationales en

(- langage de programmation adapté pour machine UNIX et MS-DOS

- langage interrogation SQL...)

2) il doit être compatible avec d'autres logiciels et d'autres matériels,

3) il doit être d'exploitation et d'utilisation simple.

- Le système choisi disposera au minimum des fonctionnalités suivantes:

Module de gestion des acquisitions (les statistiques sur les consultations sont souhaitables)

Module de localisation, catalogage

- échange de données(un format normalisé);
- différentes zones (titre, auteur, éditeur,etc.);
- description du contenu (mots-matières, thesaurus, etc.), impression de listes.

Module de gestion et administration de la base

- mise à jour
- indexation
- sauvegardes
- chargement
- sorties de bandes, etc.

Module de recherche

- 1) interroger par les questions simples ou combinées
- 2) zones interrogeables différentes selon les utilisateurs ou bibliothécaires
- 3) troncature
- 4) recherche booléenne
- 5) impression.

Les modules du logiciel documentaire disposeront des fonctionnalités souhaitées en plus de celles citées dessus:

Module d'archivage

Module de gestion de prêt

à installer dans les équipes où le prêt est autorisé.

CONCLUSION

L'étude consignée dans ce rapport a pour objectif l'analyse du système documentaire de la MRASH (Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme) pour l'élaboration d'un projet commun d'informatique documentaire.

Ce projet doit être mis en place dans un cadre de collaboration entre différents Centres de Documentation d'équipes autonomes de recherche regroupées dans un GIP (Groupement d'Intérêt Public). La structure spécifique du GIP MRASH, dans laquelle autonomie et centralisation coexistent, donne à ce projet commun des contraintes tout à fait spécifiques.

Dans notre étude, nous avons essayé de mettre en relief, la spécificité structurelle du projet documentaire de la MRASH à partir des éléments de l'analyse de l'existant et les problématiques.

Par les contraintes contradictoires pesant sur ce projet, en fait un projet délicat mais passionnant en général, c'est un problème auquel est confronté le système documentaire.

Après analyse, nous avons différentes solutions pouvant être adoptées pour ces différentes problématiques, permettant de respecter l'existant et la spécificité de la MRASH.

La réalisation du projet commun d'informatisation documentaire a besoin des mesures technique, bibliographique et économique, il nécessitera en conséquence de la part de chaque centre de documentation et équipe une mobilisation soutenue des responsables.

Mais surtout le succès de ce projet suppose que soient, en même temps, préservée l'autonomie de chaque équipe et maintenue la cohérence de la démarche d'ensemble. La volonté politique des équipes de coopérer pour mettre en oeuvre ce projet commun sera essentielle.

Fédérer en valorisant les spécificités de chacun, coopérer tout en respectant l'autonomie de chacun, sans oublier l'articulation avec les réseaux de

recherche régionaux et nationaux, telle apparaît l'ambition du projet commun d'informatisation de la MRASH.

ANNEXES

ANNEXE I: QUESTIONNAIRE

nom d'équipe :

1. Renseignement généraux sur:**1.1. mission du centre de documentation:**

- a. rechercher, acquérir, traiter et diffuser des documents dans la discipline
 - b. diffuser les documents élaborés par les documentalistes
 - c. répondre aux demandes, renseigner et orienter les lecteurs
 - d. informer des chercheurs
 - e. autres (préciser, s.v.p.)
-
-

1.2. Personnes du Centre de Documentation:

nombre:

qualité:

1.3. Utilisateurs du Centre:

nombre:

conditions d'inscription:

- a. équipe uniquement
- b. a + autres équipes de la MRASH
- c. b + extérieur

1.4. Types du service:

prêter

consulter sur place

réservation

recherche documentaire informatisée

photocopie

autres

1.5. Fonds du Centre dans votre domaine:

très riche

assez riche

pas riche

1.6. Horaire d'ouverture par semaine:

2. Situation actuelle:

2.1. Vous gérez:

		ouvrages et littérature grise	périodiques	autres
fonds actuel				
accroissement annuel	nombre			
	budget			
nombre traité manuellement	catalogue			
	indexation			
nombre traité informatiquement	catalogue			
	indexation			

2.2. Classification utilisée:

3. Etat d'informatisation:3.1. Type du matériel informatique:
ordinateur:

3.2. Logiciel documentaire utilisé:

3.3. Bases de données existantes:

3.4. Connexion sur la station APOLLO : oui / non

3.5. Services rendus par l'informatique:

3.5.1. Recherche documentaire:
effectuée par

- des spécialistes: oui / non
- des étudiants: oui / non

3.5.2. Gestion documentaire du fonds:

	déjà informatisée	besoin d'informatisation
	oui / non	oui / non
acquisition		
enregistrement		
prêt		
réservation		
autres		

3.5.3. Archivage électronique:

quels seraient vos besoins:

- type de documents à archiver:
- les volumes documents à archiver (en page)

4. Désirez-vous coopérer avec d'autres Centre de Documentation:

	oui	non
dans la MRASH		
à l'extérieur		

5. Pensez-vous que la commission documentation de la MRASH soit:

- indispensable
- nécessaire
- bonne
- inutile
- sans intérêt

6. Quel est votre avis pour développer:

6.1. Votre centre de documentation

- a. renforcer la gestion documentaire
- b. élargir les types du service
- c. coopérer avec l'extérieur, rentabiliser le fonds
- d. enrichir le fonds
- e. informatiser la chaîne documentaire
- f. envisagez-vous de mettre fin aux fiches papier? (quand il y aura suffisamment de consoles de consultation)

6.2. Politique informatique commune de la MRASH

Pensez-vous qu'il faille qu'elle soit: (choix unique)

Scénario I:

Complètement centralisée (impose une seule base unique pour les données alimentée par chaque équipe)

Scénario II:

Partiellement centralisée plus autonomie de chaque centre de documentation (créer une base de données centralisée à partir des informations des différentes bases de données des équipes de la MRASH)

avantages	inconvénients

Scénario III:

Complètement décentralisée (chaque équipe développe sa propre base et aucune base centrale)

avantages	inconvénients

6.3. Quelle politique adoptée pour un thesaurus commun?

ANNEXE II: LES CHIFFRES CLEFS

équipe	collection ouvrages	périodiques abonnements	accroissement en 1990 ouvrages	catalogue informatisé	indexation informatisée	outil informa- tique pour documentati on	nombre de personnel
LET	9000	180	800		depuis 1984 et concerne transport uniquement	2 PC Victor	2,1/3
CD MRASH	516 dépôt des équipes	47		tous	par titre	1 PC	1
GLYSI	1200 + 800 rapports	69	150 rapports	prochaine- ment	prochaine ment	1 PC 1 Mac	1/10
C18	339+ 150 microfilms		31	oui	oui	1 PC	1
IDE	980+101 mémoires de DEA + 20 thèses	120+ 60 gratuits	40	non	non	0	0
GRCC	600	70	100 - 200	300	300	1 Mac	1

CDF			70 mémoires du DEA	liste de mémoire du DEA	non	1 Mac	0
ECT	2700	40	160-200	1500	oui	Victor 8088	1
WALRAS	150	0	35			0	0
CPL	3000 ouvrage 183 thèses *	20	14	ouvrages: non thèses *: oui	ouvrages: non thèses *: oui		1/2
Renaissance	650	3	43	non	non		0
MEST	thèses * 186				oui	oui	0
CRLS	bibliothèque à BRON						

“*” : déposées au centre de documentation de la MRASH.

ANNEXE III: STRUCTURE DE LA BASE DE DONNEES DU SYSTEME COMMUN

STRUCTURE DE LA BASES CATALOGRAPHIQUE DES DOCUMENTS REPERTORIAIES à LA MARSH (SAUF PERIODIQUES)

Document Paramètre : **POUVRAGS**

Fichier Données : **OUVRAGE**

Descriptif de gestion	
REF	référence TEXTO
WNUMIND	Numéro inventaire de l'ouvrage
WCOTE	Cote de stockage
WEQUIP :	Equipe propriétaire de l'ouvrage.
WDAT :	date de saisie ou d'acquisition de l'ouvrage
WLOCAL :	Local de stockage de l'ouvrage.
descriptif de l'ouvrage	
	ZONE 1
WARTICLE	Article séparé du titre (pour ordre alphabétique)
WTITRE	Titre de l'ouvrage
WSTITRE	Sous-Titre de l'ouvrage
WAUTPER	Auteurs (personnes - Individus)
WAUTCOLL	Auteur Collectivité
	ZONE 2
WEDITN	Note sur l'édition (ex : Réimpression, ...)
	ZONE 4
WEDITEUR	Nom de l' Editeur
WLEUEDI	Lieu d'édition
WDATEDIT	Date de publication
	ZONE 5

WNBDOL	Nombre de volumes
WDOL :	Numéro de volume
WILLUST	Illustrations
WDIM	Dimension de l'ouvrage en cm (HAUTEUR)
WACCOMP	Matériels d'accompagnement (Carte, disquettes, microfiche....)
WPAGE	Nombre de page
WBIBLIO	Existence ou pas d'une bibliographie
	ZONE 6
WCOLL	Titre de la collection
WSCOLL	Titre de la sous collection
	ZONE 7
WTYPEDOC	ex : Thèse, mémoire, numéro spécial, tirtet à part, monographie,
	ZONE 8
WISBN	
WISSN	
	NOUVELLE ZONE
WRESUMAUT	Existence ou pas d'un résumé de l'auteur
WRESUME	Reproduction du résumé
WMCHIST	Descripteur chronologique
WMCESP	Descripteur géographique
WMCLE	Descripteurs généraux

STRUTURE DE LA BASE CATALOGRAPHIQUE DES PERIODIQUES MARSH
--

Fichier données : **PPREVUES**

Fichier paramètre : **REVUES**

description :

Le fichier de périodiques est un catalogue des revues : chaque titre et changement de titre sont enregistrés, c'est-à-dire que pour une seule revue il peut y avoir plusieurs fiches.

REF	référence texto
WARTICLE	Article séparé du titre (pour ordre alpha)
WTITRE	Titre propre
WSTITRE	sous-titre
WART2	Idem en minuscule
WTITRE2	"
WSTITRE2	"
WTITPAR	Titre parallèle = titre traduit
WTITSUP	Titre du/des suppléments
WITREL	Titre en relation
WRUTPER	Premier auteur
RUT2	Second auteur
RUT3	Troisième auteur
WAUTCOLL	Collectivité sauteurs
COLTE2	"
COLTE3	"
WEDITN	Remarques sur l'édition
WNUMER	Premier numéro paru - Dernier le cas échéant
WLIEUEEDIT	Lieu d'édition
WEDITEUR	Editeur
WDRTEDIT	Date de l'édition
WDIM	Hauteur en cm

WPERIOD	Périodicité
WNSP	Numéro spécial
WSDE	Suite de titre en cas de changement
WSISSN	Numéro de ce titre
WDEU	Devient titre
WDISSN	Numéro de ce titre
WFUSUN	Fusion du "Titre 1"
WFISSN	Numéro de ce titre 1
WFUSDE	et de titre 2
WFFISSN	Numéro de ce titre
WISSN	
WCOL	Nom de la collection
WETA	Inventaire
WEQUIP	Equipe propriétaire
WLOCAL	Localisation du périodique
WCOTE	Cote de stockage
WMCHIST	Descripteur chronologique (en MAJ)
WMESP	Descripteur géographique (en MAJ)
WMCLE	Descripteurs autres
WCCN	
WDATE	
WGESTION	

ANNEXE IV: TABLEAU D'EQUIVALENCES ENTRE LES CHAMPS DES DIFFERENTES BASES

STRUCTURE DE LA BASE DE DONNEES DOCUMENTAIRES CENTRE D'ETUDE DU 18 ème

Fichier des données : bibl

Document paramètre : pbibl

Descriptif de l'ouvrage	
REF :	référence TEXTO
COL	Titre de la Collection
SCOL	Titre de la sous collection
ART	Article séparé du titre (ordre alphabétique)
TIT	Titre de l'Ouvrage
TCOMP	Titre Complémentaire
TITN	
STITN	
COLTE1	
AUT	Auteurs (Personnes - Individus)
DIR	
EDTR	Nom de l'éditeur
PREF	Préfacier
TRAD	Traducteur
NUMER	Numéro
EDITN	Note d'édition
ED	Nom des éditions
LIEUED	Lieu d'édition
DAT	Date d'édition
TOM	Numéro du Tome
UOL	Numéro de Volume
PAG	Nombre de page
DIM	Dimension de l'ouvrage en cm
ISBN	

TRAV	Travail à réaliser
NOTE	Type de document :
COT	Cote de l'ouvrage

STRUCTURE DE LA BASE DE DONNEES DOCUMENTAIRES ECT
--

Fichier données : **book**

Document paramètre : **pbook**

REF	Référence TEXT0
NUMINU	Numéro Inventaire ECT
TYPE	Type de doc : Thèses, mémoires,
EQUIP	Equipe propriétaire de l'ouvrage
LOCAL	Local de stockage de l'ouvrage
LANGDOC	Langue de l'ouvrage
AUTPER	Auteurs (Personnes - Individus)
CO-AUT	Co-auteur = Traducteurs ou autres
APPARAUT	Si l'auteur est dans l'équipe ECT
AUTORG	Auteur Organisme (CNRS, ...)
NOMREUUE	Nom de la revue
TITRE	Titre de l'ouvrage
LIEUEDIT	Lieu d'édition
COLL	Titre de la Collection
NUMVOL	Nombre de volume
DATEPUB	Date d'édition
PAGES	Nombre de pages.
TOMES	Numéro du tome
UOL	Nombre de Volumes
BIBLIO	indicateur de bibliographie
RESAUT	indicateur pour existence d'un résumé auteur
RENSGNT	renseignements : cartes, illustrations,
COTECT	Cote de l'ouvrage à ECT
MCBIB	Mot-clé Bibliographique
MCBIGEO	Mot-clé géographique
EDITEUR	Nom de l'éditeur

ORIGINE	Don ou Achat.
BONCOM	Numéro de bon de commandes
COMPCR	Compte dépassé ou pas
FACTURE	numéro de facture
FOURNIS	

STRUCTURE DE LA BASE DE DONNEES DOCUMENTAIRES LET
--

Fichier données : PARALET

Document paramètre : LET89

REF	référence TEXTO
DRTEM	Date de saisie
TYPE	Type d'ouvrage (mémoire, thèse, ...)
LANGDOC	Langue de la documentation (codée)
RUTPER	Auteurs (Individus - Personnes)
AUTPERAP	Organisme d'appartenance de l'auteur
AUTORG	Auteurs comme organisme (CNRS, ETC...)
AUTAEU	Auteur revues
TITRE	Titre de l'ouvrage
LIEUEDIT	Lieu d'édition de l'ouvrage
COLL	Nom de la collection
NOMREUUE	Nom de la revue
NUMUOL	Numéro du Volume
NUMSERIE	Numéro de série dans le volume
DATEPUB	Date de publication
PAGES	Nombres de pages
BIBLIO	Existence d'une bibliographie
RESAUT	Existence d'un résumé d'auteur
COMPMENT	Renseignements complémentaires
COTELET	Cote de l'ouvrage
CLASBIB	Classement dans la bibliographie papier
MCBIB	Descripteurs généraux de l'ouvrage
MCBIGEO	Descripteurs géographiques
MCBASE	Descripteurs figurant sur les fiches de recherche
MCBAGEO	
RESUME	Résumé de l'ouvrage.

CPTRENDU	
EDITION	Renseignements pour impression de fiches

REMARQUE : Les articles pour lesquels COTELET est Blanc sont les ouvrages dépouillés non présents à la MRASH.

STRUCTURE DE LA BASE DE DONNEES DOCUMENTAIRES GLYSI
--

Fichier données : **refouv**

Document paramètre : **pdglysi**

Descriptif de gestion	
REF :	référence TEXTO
NUMINDEN	Numéro inventaire de l'ouvrage
COTE	Cote de stockage
EQUIP :	Equipe propriétaire de l'ouvrage.
DAT :	date de saisie ou d'acquisition de l'ouvrage
LOCAL :	Local de stockage de l'ouvrage.
BONCOM	Référence du Bon de commande
FOURNIS	Référence du Fournisseur
RAPPEL	
ARTICLE	Article séparé du titre (pour ordre alphabétique)
TITRE	Titre de l'ouvrage
STITRE :	Sous Titre de l'ouvrage
AUTPER :	Auteurs (personnes - Individus)
EDITN	Note sur l'édition (ex : Réimpression, ...)
EDITEUR :	Nom de l' Editeur
LIEUEEDIT	Lieu d'édition
DATEDIT :	Date de publication
NBUOL	Nombre de volumes
VOL :	Numéro de volume
ILLUST	Illustrations
DIM :	Dimension de l'ouvrage en cm
ACCOMP	Matériels d'accompagnement (Carte, disquettes,)
PAGE	Nombre de pages

BIBLIO	Existence ou pas d'une bibliographie
COLL	Titre de la collection
SCOLL :	Titre de la sous collection
TYPEDOC :	ex : Thèse, mémoire, numéro spécial, tiré à part, monographie,
ISBN	
ISSN :	
RESUMRUT :	Existence ou pas d'un résumé de l'auteur
RESUME	Reproduction du résumé
MCHRON :	Descripteur chronologique
MCESP	Descripteur géographique
MCLE :	Descripteurs généraux

**STRUCTURE DE LA BASE DE DONNEES DOCUMENTAIRES
GLYSI(Périodiques)**

Fichier données : **prevue**

Document paramètre : **refrev**

REF	Référence texto
TITRE	Titre en MAJ
STITRE	sous-Titre en MAJ
EDIT	Editeur
LIEUEDIT	Lieu d'édition
DIFF	Diffusion
LIEDIFF	Lieu de Diffusion
NUM	Numéro- Année Date
PERIOD	Périodicité
NUMSPEC	Numéro Spécial
SDE	Suite de
SISSN	Ancien N° ISSN
COLL	Collection
LOC	Localisation de la revue
NUMDEP	N° du départ de la collection
DCHRONO	Descripteur Chronologique
DESPAC	Descripteur spatial
MOT-CLE	Mot-clé
GEST	Abonnement, contrat, gratuit...
REFEURO	Référence du Bon de commande
RAPPEL	Rappel pour les emprunteurs
EMPRUN	Emprunteur nom et date
RETEMP	Retour de l'emprunt
ETAT	

STRUCTURE DE LA BASE DE DONNEES DOCUMENTAIRES WALAAS

Fichier données :

Document paramètre : **pwal**

REF	Référence texto
NDOC	Nature du document
AUT	Auteur
AF	Affiliation de l'auteur
NAUT	Nature de l'auteur
AUT2	Auteur secondaire
DEST	Destinataire
ART	article du titre
TDOC	titre du document
TCOMP	Titre complémentaire
TRAD	Traducteur
TLP	Titre du Niveau supérieur
TCOL	Titre de la collection
ND	Notifications diverses
MED	Mention d'édition
NOMED	N° d'édition
TIR	
LPUB	Lieu de publication
ED	Editeur
LIMP	Lieu d'impression
IMP	Imprimeur
LRED	lieu de rédaction
DPUB	Date de publication
DRED	Date de rédaction
TOM	tome
PA	Nb de pages
HTHT	Hauteur

ILL	Illustration
FO	
ISBN	
ISSN	
LANG	Langue
NCOP	Nature de la copie
ANOT	
ETAT	
NOT	
INU	N° d'inventaire
COT	Cote du document
ORIG	Origine du document
LOC	Localisation
TARU	

STRUCTURE DE LA BASE THESES MRASH

Fichier données : **MONO**

Document paramètre : **Pmono**

description : Cette base est constituée à l'heure actuelle des thèses déposées au centre de documentation (Par le Centre Pierre Léon et les Philosophes) . S'y adjoindra dès que le scanner pourra être utilisé une base de dépouillement des articles des grandes revues de la MRASH; si cela n'était pas réalisable , une saisie manuelle serait à envisager avec pour des raisons de personnel une diminution des titres de revues dépouillées.

REF	Référence Texto
Num	Numéro de gestion
RAT	Article séparé du titre (pour ordre alpha)
TIT	Titre propre
MOTIT *	Mots du titre
STIIT	sous-titre
MOSTIT *	Mots du Sous-Titre
RAT2	Idem en minuscule
TIT2	"
STIT2	"
AUT1	Premier auteur
AUT2	Second auteur
AUT3	Troisième auteur
COLTE1	Collectivité auteurs
COLTE2	"
COLTE3	"
EDITN	Remarques sur l'édition
LEDIT	Lieu d'édition

EDITR	Editeur
DEDIT	Date de l'édition
Vol	
Pag	
ILL	
FORMAT	Hauteur en cm
COL	Nom de la collection
SCOL	Nom de la sous-collection
Notes	
ISSN	
ISRN	
EQU	Equipe propriétaire
LOC	Localisation du périodique
COTE	Cote de stockage
MCHRON	Descripteur chronologique (en MAJ)
MESP	Descripteur géographique (en MAJ)
MCLE	Descripteurs autres
Gestion	
Origine	

B - STRUCTURE DE LA BASES DES PERIODIQUES MRASH
**STRUTURE DE LA BASE CATALOGRAPHIQUE
DES PERIODIQUES MRASH**

Fichier données : **period**

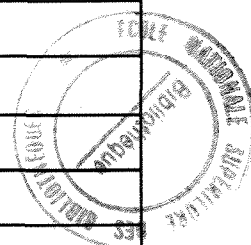
Fichier paramètre : **period**

description :

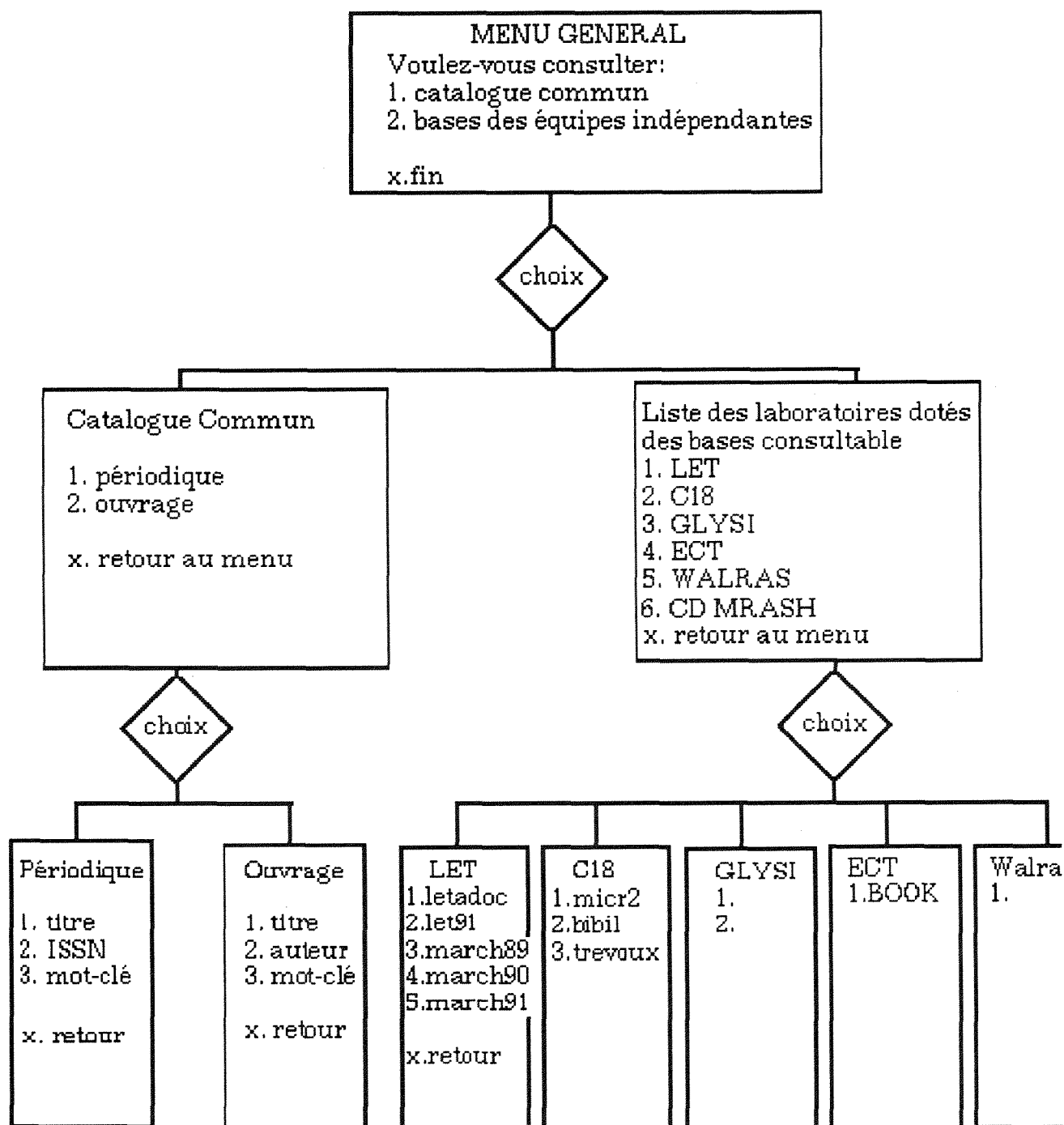
Le fichier de périodiques est un catalogue des revues : chaque titre et changement de titre sont enregistrés, c'est-à-dire que pour une seule revue il peut y avoir plusieurs fiches.

ZONE 1	<i>Titre et mention de responsabilité</i>
ART	Article séparé du titre (pour ordre alpha) MAJ
TIT	Titre propre MAJ
STIT	sous-titre MAJ
ART2	Idem en minuscule
TIT2	"
STIT2	"
TITPAR	Titre parallèle = titre traduit
TITSUP	Titre du/des suppléments
TITREL	Titre en relation
AUT1	Premier auteur personne
AUT2	Second auteur personne
AUT3	Troisième auteur personne
COLTE1	Collectivité auteur
COLTE2	"
COLTE3	"
ZONE 2	<i>Edition</i>
EDITN	Remarques sur l'édition
ZONE 3	<i>Numérotation</i>
NUMER	Premier numéro paru - Dernier le cas échéant

ZONE 4	<i>Adresse</i>
LEDIT	Lieu d'édition
EDITR	Editeur
DEDIT	Date de l'édition
ZONE 5	<i>Collation (caractéristiques Physiques et matérielles)</i>
FORMAT	Hauteur en cm
ZONE 6	Collection
COL	Nom de la collection
SCOL	Nom de la sous-collection
ZONE 7	<i>Notes</i>
PERIOD	Périodicité
NSP	Numéro spécial
SDE	Suite de titre en cas de changement
SISSN	Numéro de ce titre
DEU	Devient titre
DISSN	Numéro de ce titre
FUSUN	Fusion du "Titre 1"
FISSN	Numéro de ce titre 1
FUSDE	et de titre 2
FFISSN	Numéro de ce titre
ZONE 8	
ISSN	
ISBN	
AUTRES	
ETR	Inventaire
EQU	Equipe propriétaire
LOC	Localisation du périodique
COTE	Cote de stockage
MCHRON	Descripteur chronologique (en MAJ)
MESP	Descripteur géographique (en MAJ)
MCLE	Descripteurs autres
CCN	



**ANNEXE V : SCHEMA DE LA SUCCESSION DES ECRANS DU
PROGRAMME DE CONSULTATION DES BASES CATALOGRAPHIQUES**





* 9 5 5 2 5 9 C *